

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLII

LEVIS, MARS 1936

No 3

LA FAMILLE BELL

Le seul souvenir conservé à Québec de l'opulente famille Bell qui tint pendant plusieurs années le haut du pavé dans la capitale est la petite rue Bell qui fait communiquer la rue Saint-Jacques à la rue Saint-André, à la basse-ville.

Matthew Bell, né à Berwick-on-Tweed, en Écosse, au mois de juillet 1769, vint au Canada vers 1784. L'année suivante, il entra en société avec MM. Davison et Lees, importants marchands de Québec. Un peu plus tard, M. Bell devenait l'un des locataires des Forges de Saint-Maurice pour un prix dérisoire, soit dix-huit louis par année. Quelques années plus tard, le prix du loyer des Forges fut porté à huit cent cinquante louis. Même à ce prix, l'entreprise était une affaire d'or pour M. Bell et son associé, M. David Munro.

M. Bell commença dès lors à vivre comme un vrai nabab. Il fit l'acquisition de la superbe propriété Woodfield, l'ancien Samos de Mgr Dosquet, et y donna des réceptions dont tout le Canada parlait. M. Bell avait près des Forges Saint-Maurice une autre maison où il recevait de façon royale tous les personnages un peu huppés du temps.

Cette vie fantastique ne pouvait durer indéfiniment et elle se termina par une banqueroute considérable.

M. Bell s'était occupé de politique et avait été député de Saint-Maurice de 1800 à 1804, puis des Trois-Rivières de 1809 à 1814. Appelé au Conseil législatif le 30 avril 1823 il y siégea jusqu'à la suspension de la constitution, le 27 mars 1838.

Il fit aussi partie de la milice canadienne, et mit sur pied, en 1812, le fameux corps de cavalerie connu à Québec sous le nom de Bell's Cavalry. Ce corps servit aussi en 1837-1838.

Les dépenses et les munificences de Matthew Bell le firent entrer dans la légende populaire même avant sa mort. Comme son émule, sir John Caldwell, il fut un favori du pouvoir.

L'honorable Matthew Bell décéda aux Trois-Rivières le 24 juin 1849.

Dans l'église anglicane des Trois-Rivières l'inscription suivante a été placée à la mémoire de M. Bell :

"Sacred to the memory of the honourable Matthew Bell, a native of Berwick-on-Tweed, who died at Three Rivers on the 24th of June, A. D. 1849 in the 81st year of his age.

"He was an attached member of the Church of England, and always foremost in all acts of public and private charity; as lessee of the Forges of St. Maurice, for more than half a century; as a merchant of Quebec, for upwards of sixty years; as a representative of the County of St. Maurice and a member of the Executive and Legislative Council of the Province, his liberality, integrity and patriotism, were well known. As a fond and affectionate father, his loss will long be remembered by his sorrowing family, who have caused this tablet to be erected."

M. Bell avait épousé, aux Trois-Rivières, le 17 septembre 1799, Anne McKenzie, fille du sieur McKenzie, marchand et grand connétable de cette ville. Elle décéda à Québec le 28 juillet 1837.

Ils avaient eu douze enfants, tous nés à Québec sauf Alexander qui vit le jour à Berwick-on-Tweed :

1° James né le 31 janvier 1801.

2° Margaret née le 2 février 1802. Mariée à Robert Dunn puis à l'honorable William Walker. Elle décéda le 13 octobre 1880. Margaret, née du premier mariage de cette dernière, devint l'épouse de l'honorable colonel William Rhodes.

3° Eleanor née le 13 février 1803. Décédée en bas âge.

4° Fanny née le 21 juin 1804. Mariée à J. Bell Forsyth. Mère du colonel Bell Forsyth, percepteur des douanes à Québec, et de Mme John Burstall.

5° Ann née le 21 juillet 1805. Mariée à John George Irvine. Mère du juge Irvine, etc, etc.

6° William né le 8 juin 1808. Marié à Isabella Bowen. Ses descendants résident à Ottawa.

7° Catherine née le 10 mars 1810. Mariée à E. Grieve.

8° Matthew né le 10 mars 1812. Décédé en bas âge.

9° David Munro né le 6 janvier 1815. Décédé célibataire le 25 juin 1839.

10° Alexander Davison né le 1er octobre 1817. Marié à Kate Gordon Cleather. Leurs descendants sont établis en Angleterre.

11° Helen Elizabeth Terrot née le 11 mars 1820. Mariée à Charles Montizambert. Leur petite-fille, Helen Montizambert, réside à Toronto.

12° Bryan Burwell né le 6 mai 1823. Décédé le 22 mai 1851 (1).

A PROPOS DE LA MORT DE GARNEAU

Il est mort à la tâche, notre cher et grand historien. Il n'a connu ni les splendeurs de la richesse, ni les enivrants du pouvoir. Il a vécu humble, presque pauvre, loin des plaisirs du monde, cachant avec soin les rayonnements de sa haute intelligence pour les concentrer sur cette oeuvre qui dévorait sa vie en lui donnant l'immortalité. Garneau a été le flambeau qui a porté la lumière sur notre courte mais héroïque histoire, et c'est en se consumant lui-même qu'il a éclairé ses compatriotes. Qui pourra jamais dire de combien de déceptions, de combien de douleurs se compose une gloire?

OCTAVE CRÉMAZIE (2)

(1) Notes extraites de la brochure de MM. Fabre Surveyer et F.-J. Audet, *Les députés de Saint-Maurice et de Buckinghamshire*.

(2) Lettre à l'abbé H.-R. Casgrain, 10 août 1866.

UN NOTAIRE DANS UNE MENAGERIE

Nicolas-Augustin Guillet de Chaumont paraît avoir été homme à tout braver dans sa jeunesse, toutefois sa première expérience de la vie matrimoniale mit son courage à rude épreuve, s'il faut l'en croire, car, un jour, il fait au grave tribunal de Montréal, un récit qui dénote chez son auteur, une appréciable aptitude de romancier populaire.

M. de Chaumont avait d'abord été sergent dans les troupes, à l'époque de son mariage, il était "postulant", c'est-à-dire avocat de ceux qui étant poursuivis ou désirant poursuivre ne savaient comment procéder. Cette quasi profession, ouverte à tous ceux qui avaient "du front", de la parlotte et quelques connaissances légales, n'offrait pas des honoraires tarifés, les plaideurs donnaient ce qu'ils voulaient — le moins possible — voilà qui explique peut-être pourquoi le sous-officier Guillet de Chaumont, parisien de naissance (s. v. p.), unissait son existence, le 6 novembre 1721, à celle de Catherine Legras, veuve depuis deux mois et demi.

Et quel mariage? Catherine, à l'âge de 16 ans, avait épousé Gérard Barsalou. En vingt ans, elle avait été mère quinze fois. Lors de son convol, il lui restait *onze* rejetons et elle avait *onze* ans de plus que son nouveau conjoint.

Notez comme certains chiffres semblent influencer sur une carrière.

Sept ans après son mariage, M. Guillet de Chaumont devient notaire royal et *sept* ans plus tard, il déclare publiquement que son alliance l'a conduit dans "une ménagerie", dont il ne peut être le dompteur.

Mais n'anticipons pas. Recourons plutôt à l'aveu qu'il fait dans une requête sans équivalent dans nos papiers du XVIII^e siècle. Le document étant d'une longueur démesurée, force nous est de l'écourter.

Le 14 juin 1735, supplie humblement Nicolas-Augustin Guillet de Chaumont, et vous remontre qu'il y a quatorze ans, il épousa Catherine Legras, une veuve "chargée de onze enfants tant grands que petits" et n'ayant "pour tout bien qu'une tannerie mal fondée". . . malgré cela, il a pu aider à élever une si grosse famille. . . même "que la mère et les enfants sont étoffés comme ils ne l'ont pas été au temps de la

première communauté. . . “ Le suppliant se faisait une joie et un honneur de semblable chose et il rendait grâce tous les jours au Seigneur de la prospérité où il se trouvait ” . . .

Hélas! ici-bas, les beaux jours sont courts. Voici le revers: “ Mais (le suppliant) nourrissait dans son sein des *tigres et des lions*. Il s'apercevait tous les jours qu'ils *vouiaient le dévorer*; qu'on lui reprochait le pain qu'il mangeait. . . Ne pouvant comprendre d'où provenaient “ les tapages et infamies que ma femme me disait tous les jours. . . voyant disparaître tout ce que j'avais. . . j'y voulus mettre ordre et je m'emparai des clefs. . . Sur commande de ma femme, un malheureux serrurier lui fit des clefs pour les serrures de ma cave, de mon cabinet, de mon armoire, de ma valise et d'une petite cassette qui est dedans. . . Je l'ai surprise à ouvrir cela, en présence de témoin ” . . . “ Il y a six mois, J.-B. Barsalou et plusieurs parents vous présentèrent une requête pour obtenir une séparation de corps et de biens. . . et ce, au lendemain d'un *assassinat* que ma femme et ses enfants m'avaient fait la veille à 2 h. du matin. . . ”

Comme le notaire “ martyr ” ne portait plainte contre personne, sa femme ne parla plus de poursuite en séparation, mais à l'aide de ses fausses clefs, elle prit chaque jour, dans la “ petite cassette ” de son noble mari, partie de sa monnaie ou de ses valeurs. . . Quand il avait l'audace de se plaindre, on lui répondait “ qu'il avait joué ce qu'il lui manquait; qu'il l'avait dépensé à faire la vie. . . Bref, madame Guillet était capable de tout, car elle “ n'avait pas encore fait ses Pâques ” . . . et elle était “ abandonnée de Dieu. ” Conséquemment, le pieux Guillet de Chaumont ne pouvait “ vivre avec un pareil serpent ”.

“ Jeudi dernier, jour de la grande fête de Dieu ”, J.-B. Barsalou (domicilié à la côte S.-Catherine) “ entra dans ma maison alors que j'étais à manger la soupe; il se mit à table d'un air en colère ” . . . “ Comme je le connais pour un *véritable cheval de carosse*, je ne lui parlai point. . . Je me levai de table et fut dans ma chambre me jeter sur un petit lit et m'endormis ” . . . Je me levai pour aller aux Vêpres. . . ” A ce moment, les sieurs Volant de Radisson et Auger entrèrent chez moi et me proposèrent d'aller, après le salut, chez Laba-

die y faire une collation. Je dis que je voulais bien. . . “ Ma femme qui avait entendu cela prévint son fils qui se rendit chez Labadie ” . . .

Par hasard, Chaumont n’y alla pas et il rentra souper le soir à son logis. En le voyant, sa femme lui demanda s’il était allé chez Labadie. Sur sa réponse négative, elle lui dit qu’il y avait gens qui ce jour avaient “ paré de bons coups de bâtons ”. Sans faire attention à ses paroles je me levai. . . et fut me promener. . . sans armes, le long de la petite rivière (S.-Martin?) et revint pour me coucher, lorsque ma femme me pria d’aller chez Labadie dire à son fils de s’en aller à la côte S.-Catherine. . . ”

Le condescendant mari se rendit où on l’envoyait. A la porte, chez le sieur Labadie, celui-ci lui souffla de rebrousser chemin, qu’il était en danger, etc. . . N’écoutant que sa vaillance, M. de Chaumont passa outre. Aussitôt, il se trouva saisi par quatre hommes dont ledit Barsalou qui cria : “ Il faut que je le tue ”. Le notaire tira l’épée pour se défendre, mais en un rien de temps, il était jeté par terre et roué de coups.

Étaient alors présents chez Labadie, entre autres citadins, M. de Rupalais, M. Auger et M. le chirurgien Istre.

Cet attentat doit démontrer au tribunal que M. de Chaumont “ n’est pas en sûreté avec une telle famille ” . . . Les Barsalou ont prévu (bien des choses) avant de vouloir m’assassiner; ils avaient pris dans ma valise 800 livres et n’y avaient laissé qu’une bourse de soie avec environ 40 pièces de trente sols en espèce, ce qui me met aujourd’hui hors d’état de payer les clients qui m’ont remis leurs biens avec confiance. ” Le tout considéré, et vu les risques qu’il court dans cette famille, M. de Chaumont désire que sa femme soit assignée pour voir ordonner sur la séparation de leurs corps et biens”, en plus, “ de permettre par provision, que les scellés soient posés en leur demeure, en cette ville, en la tannerie (à la côte S.-Catherine) et autres lieux où ils peuvent avoir des effets tant à eux qu’au public ”.

Le tribunal acquiesça. Ordre fut donné d’apposer les scellés où bon semblera “ par le plus ancien praticien de ce siège, accompagné d’un greffier ” et, le 15 juin 1735, J.-B.

Adhémar et l'huissier J.-B. Decoste se rendirent à la côte S.-Catherine.

* * *

Devenu veuf au mois de février 1737, le notaire Guillet de Chaumont n'attendit que quatre mois pour tenter une nouvelle expérience matrimoniale. Cette fois, il épousait une Canadienne de condition, au prénom de bon augure, et le 17 juin 1737, il conduisait à l'autel mademoiselle Félicité d'Ailleboust des Musseaux, âgée de 30 ans, qui lui donna huit enfants, tous nés à Montréal.

Le méritoire homme de loi qui fut parfois procureur du roi et même lieutenant général civil et criminel intérimaire, demeura rue Saint-Paul, près de l'église Bon-Secours, quartier où la plupart des maisons avaient cour et jardin; où, d'un côté, au sud, était le palais de l'intendant; à l'est, la canoterie royale; au nord, la citadelle et le château de Ramezay; à l'ouest, le château de Vaudreuil; enfin, tout près, l'exceptionnel grand fleuve Saint-Laurent.

Après 1752, la famille Guillet de Chaumont partit résider à Terrebonne.

Sur la seconde et calme phase de la vie de ce sous-officier militaire devenu officier civil, on peut référer à l'*Histoire de S.-Anne-des-Plaines* par l'abbé Dugas, et à *La famille d'Ailleboust*, par M. A. Fauteux.

E.-Z. MASSICOTTE

QUESTION

Quel était le nom de baptême du peintre Audy? Jean-Baptiste Roy-Audy, pour la plupart. Je vois par une entrée dans les comptes de la Fabrique de la paroisse de la Rivière-du-Loup (en haut), le 10 octobre 1820, qu'on a payé, tant, pour 5 tableaux, à Remi Audy. Le curé d'alors de cette paroisse était l'abbé Jacques Lapierre-Lebourdais. Comme cet abbé venait de la région de L'Islet, il devait connaître ce peintre.

Ces tableaux ont péri dans l'incendie de l'église, en 1926.

VIDI

LA BIBLIOTHEQUE DU JUGE DE BONNE

La carrière politique et judiciaire de l'honorable juge Pierre-Amable de Bonne a été très critiquée. Ceux qui ne l'aimaient pas — et ils étaient nombreux — ont accumulé les qualificatifs désagréables sur ce magistrat. Ambitieux, sans scrupule, menteur, arriviste, prêt à tout faire, traître à ses compatriotes, tels sont les compliments que lui adressent quelques-uns des écrivains qui ont eu à parler de sa longue carrière. Méritait-il cette avalanche d'injures? Né à Montréal le 25 novembre 1758, il était le fils d'un officier des troupes de la marine venu ici avec le gouverneur de la Jonquière, son parent, M. de Bonne père fut tué sous les murs de Québec en 1760, et sa veuve se remaria, quelques années plus tard. Le jeune de Bonne s'éleva pour ainsi dire tout seul, ce qui explique un peu ses manquements. Avocat en 1780, M. de Bonne fut d'abord assistant traducteur de la Chambre d'Assemblée. Il fut ensuite député d'York (1792-1796), des Trois-Rivières (1796-1804), de Québec-comté (1804-1810). Il monta sur le banc en 1794. Il fut donc juge en même temps que député pendant seize ans. La loi permettait alors cet étrange cumul. Ce fut peut-être là la cause de toutes les insinuations dites ou écrites contre le juge de Bonne. Le juge doit être respecté de tous, mais pour arriver à cette fin, il ne faut pas qu'il s'occupe de politique. Rien ne forçait le juge de Bonne à faire partie de la Chambre d'Assemblée. S'il s'était contenté de s'occuper des affaires judiciaires, peut-être aurait-il laissé une réputation intacte comme la plupart de ses confrères du banc? Le juge de Bonne décéda à sa résidence de la Canardière le 6 septembre 1816. Grand liseur, le vieux magistrat s'était amassé une belle collection de livres. Il s'intéressait à tout: droit, philosophie, littérature, médecine, etc, etc. Le catalogue de sa bibliothèque dressé par le notaire Planté en octobre 1816 est intéressant à consulter.

Catalogue

Les Coutumes Générales et Particulières de la France et des Gaules, par Dumoulin et Angevin (2 vols).

Les Oeuvres de Bacquet.

Traité sur la Coutume de Paris, par Duplessis (2 vols).

Coutume de Paris, par Ferrière (4 vols).

Loix Civiles, par Domat.

Dictionnaire de Johnson (en anglais) (2 vols).

Dictionnaire de commerce, par Savary (3 vols).

Dictionnaire de Réchelet (3 vols).

Dictionnaire de Trévoux (8 vols).

Extrait des Parties de la Coutume de Paris qui étoient pratiquées en la Province de Québec sous le Gouvernement français, rédigée par un comité de Messieurs Canadiens, imprimé à Londres en 1772.

La vie du connétable de Lesdiguières, par Louis Videt secrétaire dud. connétable.

Recueil d'arrêts, par Louet, augmenté par Brodeau.

Oeuvres de Bacquet.

Oeuvres de Loiseau.

Oeuvres de Messire LeBret.

Jacob's Law Dictionary.

Conférences des Ordonnances et Edits Royaux, par Pierre Guénois (3 vols).

Décisions Catholiques.

Arrêts de Henry (2 vols).

Le Droit Français et Coutume de Paris, par Maître Jean Tronçon.

Histoire de la Jurisprudence Romaine, par Me Antoine Tenasson.

Rapports ou Jugements des cours d'Angleterre (en anglais).

Boyers Dictionary.

Recherche sur la médecine ou application de la chimie à la médecine, par Fr. Blanchet.

State of the present form of Government of the Province of Quebec. 1787.

Commerce de l'Amérique par Marsilles.

Courrier de l'Europe (4 vols).

Mackenzie voyages.

Precedent of Proceedings in the House of Commons (3 vols).

Edits et Ordonnances de cette Province (2 vols).

Relation circonstanciée de la campagne de Russie.

Ordonnances du conseil Législatif depuis 1777 à 1791.

- Procédés de la Chambre d'assemblée de cette Province* (18 vols).
- Loix Ecclésiastique d'Héricourt.*
- Histoire d'Angleterre* (4 vols).
- Oeuvres de Me Bonnet* (18 vols).
- Mémoire contenant le précis des faits avec une pièce de justifications en réponse aux observations envoyées par les Ministres d'Angleterre dans les cours de l'Europe.*
- Mémoire des Commissaires du Roi et de ceux de sa Majesté Britan. sur les provisions et les Droits respectifs de deux couronnes en Amérique* (6 vols).
- Description de Paris et environs, par Mr. Piganiol de la force* (10 vols).
- Oeuvres de Molière* (5 vols).
- Histoire de Louis XI* (2 vols).
- Nouveaux mémoires critiques* (2 vols).
- Mélanges d'histoire et de littérature* (2 vols).
- Mémoires de la Bourdonnais* (2 vols).
- Mémoire de la régence* (1 vol.)
- Oeuvres de Voltaire.*
- Histoire des Révolutions d'Angleterre, par le Père Dorléans* (2 vols).
- Histoire de la Nouvelle-France.*
- Description de la France.*
- Testament Politique du Maréchal Duc de Belle-Isle.*
- L'Esprit des Loix* (3 vols).
- Blackstone's commentaries* (3 vols).
- Loix municipales de Québec, par Cugnet* (manuscrit).
- Le petit flambeau de la mer ou le véritable guide des Pilotes.*
- Lois Anglaises de Blackstone* (en français) (6 vols).
- Loix Pénales, par Dafriche de Valazé.*
- Ordonnance de la marine du mois d'Avoust 1681.*
- Considerations on the Law of Forfeiture for high Treason.*
- Introduction à La Pratique, par Ferrière* (2 vols).
- Règles du Droit Français, par M. delivonière.*
- Petite Coutume de Paris, par Ferrière* (2 vols).
- Institution Coutumière de Loisel.*

- Institution au Droit français.*
Introduction aux Institutes.
Institutes de Ferrière (4 vols).
Praticien universel.
Maximes générales du droit.
Causes célèbres.
Introduction à la pratique.
Médecin des Pauvres.
Méthode nouvelle pour guérir les maladies vénériennes,
par M. Bonet de Cigogne.
Traité des plaies d'armes à feu.
Traité de la matière médicale, par Boerhaave.
Traité de la gangrène.
Traité des Drogues.
Découverte en médecine.
Abrégé des Eléments de Botanique.
Splanchnologie.
Matières Médicales, par M. Geoffroy (10 vols).
Abrégé de l'anatomie, par M. Verdin (2 vols).
Traité de Scorbut (2 vols).
Médecine d'armée (3 vols).
Bibliothèque, abrégé de la médecine.
Secrets de médecine.
Observations diverses.
Tableau des maladies.
Chirurgie de Pigray.
Traité des maladies les plus fréquentes.
Traité des opérations de M. Delon (manuscrit).
Pharmacologie de Paris (manuscrit).
Formules médicinales à l'usage de l'Hôtel-Dieu de Paris.
Eléments de Physiologie.
Recherches sur la médecine.
Ainsworth's Dictionary.
Dictionnaire de l'Académie (2 vols).
Denisart.
Dictionnaire de Droit par Ferrière (2 vols).
Traité de la Subrogation, par Renusson.
Traité des Droits sur les biens en Rôture, par Prud'homme.

- Traité de la Nature*, par Barbeyrac (2 vols).
Parfaits négociants (2 vols).
Jurisprudence du Code (2 vols).
Jurisprudence du Digeste (2 vols).
Jurisprudences des Nouvelles (2 vols).
Conférence de Bornier (2 vols).
Praticiens Français (2 vols).
Style du Chatelet.
Plaidoyers de M. Lemaitre.
Procès-verbal des conférences sur l'ordonnance de 1667.
Traité des matières criminelles.
Loix criminelles.
Style Criminel.
Maximes Journallismes du Droit français.
Règlements sur les Scellés.
Praticien Français.
Blackstone's Commentories (4 vols).
Traité des matières Criminelles.
Jurisdiction Ecclésiastique.
Conférence de Bornier (2 vols).
Jurisdiction consulaire.
Arrêts Notables, par Chenu.
Praticien français.
La Coutume de Paris mise en vers par un jeune avocat au Parlement (manuscrit).
The History of British Plantation in America.
Jurisprudentin vetus ante Iustiniana.
Code de Justinien (en latin).
Extrait des Edits, Déclarations, Etc., par Cugnet (manuscrit).
Lex Parliamentaria.
Les oeuvres de Maître Alain Chartier.
Opuscules de Loisel.
Burn Justice (4 vols).
Le Juge à Paix.
Blackstone Analysis.
Annual Register (57 vols).
Chiese (2 vols).
Historical account of the South Colonies and Georgia.

- Cabinet St. Cloud.*
Guide to health.
History of Louisiana.
Spectator (8 vols).
Royal Calendar (2 vols).
Night thoughts.
An Universal Gazette (6 vols).
Murphy's conquest of Quebec.
Adolphus History of England (3 vols).
Belsham memories of Great Britain.
Belsham Wm. and Anne (2 vols).
Humes History of England (8 vols).
Life of Lord Nelson.
Necker essay's (2 vols).
Domestic Encyclopedia (4 vols).
Naval gazetteer (2 vols).
Robertson History of Scotland (2 vols).
Tableau de l'Espagne moderne, par Bourgoingue (4 vols).
Nouvelle maison Rustique.
Histoire de la Nouvelle-France, par Charlevoix (6 vols)
Vie de Louis XV (4 vols).
Révolution d'Angleterre (4 vols).
Histoire Romaine (15 vols).
Géographie Vaisset (12 vols).
L'Avocat.
Histoire des troubles de l'Amérique Angloise (2 vols).
Discours sur l'histoire universelle.
Relation des Missions de la nouvelle France.
Letters of Junius (2 vols).
Oeuvres de Marmontel (17 vols).
Tableau de Paris (8 vols).
Mon bonnet de nuit (4 vols).
L'an 2440 (3 vols).
L'histoire des Indes, par Raynal (11 vols).
L'Esprit des Loix (4 vols).
Philosophie de la Nature (3 vols).
Lettres Persanes.
L'homme Sauvage.
L'Elève de la nature (12 vols).

- Oeuvres de Jean-Jacques Rousseau* (11 vols).
Oeuvres de Voltaire (40 vols).
Dictionnaire Comique (2 vols).
Beneloni.
Commentaire sur les Épitres d'Ovides (2 vols).
Les Abderites (3 vols).
Vie de Choisy.
Dictionnaire Italien.
Dictionnaire historique (3 vols).
Dictionnaire historique d'éducation (2 vols).
Dictionnaire géographique.
Dictionnaire de la langue française.
Dictionnaire des beaux arts.
Dictionnaire de Santé (2 vols).
Dictionnaires des Aliments (2 vols).
Précepte de Santé.
Les Sens.
Le Séducteur.
Théâtre de Favar (4 vols).
Chef-d'oeuvre de Corneille (2 vols).
Chef-d'oeuvre de Piron (2 vols).
Caractères de Labruyère (2 vols).
Jardin fruitier (2 vols).
Conteur de Société (2 vols).
Contes moraux de Chasparik.
Synonyme Français (2 vols).
Bibliothèque Economique (6 vols).
Tradition des Sts Pères (2 vols).
Entretien de Cicéron.
Connaissances des poètes (2 vols).
Titus Leuius (2 vols).
Cornelius Nepos.
Horacius.
Santé des gens de lettres.
Instruction judiciaire et traité du point d'honneur.
Géographie de Giroso (?)
Grammaire italienne.
Traité de la voyerie.
Ecole militaire.
Roman de Bourseau (2 vols).

- Terence.*
Amusements philosophiques.
Guide to English tong.
Grammaire de Despautère.
Oeuvres de Molière (8 vols).
Ducerceau.
Oraison funèbre (3 vols).
Oeuvre de Riccoboni (4 vols).
Bibliothèque Des Romans (9 vols).
Oeuvres de Deshoulières (2 vols).
Oeuvres de Crébillon (3 vols).
Oeuvres de La Chaussée (2 vols).
Le Bachelier de Salamanque (3 vols).
Le Diable boiteux (2 vols).
Histoire de Manon Lescaut (2 vols).
Biblia Sacra.
L'Empire du Soleil, voyage de Gulliver.
Justice militaire.
Les arts de l'homme d'épée.
Dictionnaire Portugais et Anglais.
Dictionnaire Français et Italien.
Boileau.
Fable d'Esopé.
Lettre de Bussy Rabutin.
Mémoire de Pontis.
Mémoire des Ambassadeurs (4 vols).
Les Arts de l'homme d'épée.
La consolation de Cicéron.
Voyage sentimental.
Novum Testamentum quintus Custius.
Jeu des fautes.
Poste de France.
Règlement de milice.
Questions et réponses sur les lois criminelles du Bas-Canada.
Analyse complète du Moniteur (4 vols).

RESPECTONS NOTRE LANGUE

Quand on veut être respecté, il faut commencer par se respecter soi-même. Cet axiome n'est pas d'hier mais on l'oublie souvent. Nous voulons que notre langue soit respectée par les Anglais et les éléments étrangers qui nous entourent. Ceci n'est que raisonnable mais, nous-mêmes commençons par respecter notre langue maternelle. Après la guerre de 1812, les citoyens de Québec, fiers de la bravoure et des actions d'éclat accomplies par un des leurs, le lieutenant Frédéric Rolette voulurent lui offrir un témoignage de leur admiration et de leur estime. Ils lui achetèrent un sabre d'honneur du prix de cinquante guinées sur la lame duquel ils firent graver l'inscription suivante: "*Presented to Lieut. Rolette, of the Provincial Navy, a Canadian born subject, who distinguished himself on many occasions, during the late American war, particularly in the naval action on Lake Erié, of the 13th September 1813, under the brave Captain Barclay, as a testimony whercof, his school companions, with other loyal and patriotic Canadians voted fifty guineas for this sword.*" A première vue, l'inscription en langue anglaise est ici à sa place. On se dit: les concitoyens anglais de Rolette souscrivirent généreusement pour l'achat du sabre d'honneur, et c'est une marque de déférence bien pensée que d'avoir mis l'inscription dans leur langue. Mais, si on examine la liste de souscription, on constate que le sabre d'honneur fut payé par trente-un Canadiens-français. Il n'y a pas un nom anglais sur la liste. Ceci se passait en 1814, preuve qu'il y a plus d'un siècle que nous ne respectons pas notre langue. Revenons à de meilleurs sentiments avant qu'il ne soit trop tard.

QUESTION

Où se trouvait "au bout du faubourg Saint-Jean", à Québec, la source d'eau minérale dont il fut assez question dans toute la région de Québec dans les premières années du dix-neuvième siècle?

A. F. P.

LES RUES DE QUÉBEC EN 1781

Avant l'incorporation de Québec, les rues taient sous la juridiction des magistrats ou commissaires de la paix qui n'avaient que deux ou trois inspecteurs sous leurs ordres. On peut croire que les rues n'étaient pas toujours en ordre. L'ordonnance suivante est du 10 avril 1781 :

“ Il est ordonné par Messieurs les Commissaires de Paix que la moitié de la rue devant chaque maison, hangar, bâtiment ou emplacement soit nettoyée immédiatement et que les ordures, fumiers ou immondices soient amassés et transportés hors la ville. Et que chaque devant de maison soit toujours aplani et entretenu proprement à l'avenir.

“ Toutes personnes qui auront jeté des tas de neige, ordure, fumier ou cendres dans la rue sont commandées, dès la publication de cet ordre, de les faire ôter, et de remettre la rue de niveau.

“ Ceux qui ont traversé les rues par des rigoles les couvriront de planches ou quelque autre chose pour que les voitures peuvent passer facilement.

“ Il est de plus ordonné que personne ne jettera de l'eau, bourbiers, cendres, suies, ordures ou saloperie de quelque espèce que ce soit dans les rues, sous peine de cinq chelins pour chaque offense.

“ Le public est averti que la visite des rues sera faite deux fois dans chaque semaine et que toute personne qui aura manqué à se conformer à cette ordonnance sera amendé pour chaque contravention. ”

Au dos de cette ordonnance on lit :

“ Monsieur Lafrance,

“ Il vous est ordonné de publier les ordres des Commissaires de paix dans tous (six) les rues de la haute et basse ville demain, et quand vous l'aurez fait, vous remettrez l'avertissement cy-joint à Monsieur Lynd pour servir dans l'occasion.

Hugh Finlay

Ths Scott

Québec, 10me avril 1781 (1) ”.

LE DOCTEUR EUGENE-HERCULE TRUDEL

Eugène (Hercule) Trudel et sa soeur jumelle Marguerite-Emélie naquirent et furent baptisés à Ste-Geneviève, le 26 mars 1821. Ils étaient enfants d'Olivier Trudel (plus tard député) et de Marguerite Toutant.

Médecin en 1844, il épousait à S.-Hyacinthe, le 28 novembre 1850, Aurélie-Anne, fille de Thomas Bouthilier et de Eugénie Papineau. Morte en 1866, âgée de 39 ans, elle laissait quatre enfants. Son mari décéda le 5 novembre 1883. Aux funérailles de celui-ci assistèrent de nombreux parents, confrères et amis, entre autres: l'honorable F.-X.-A. Trudel, l'honorable J.-L. Beaudry, maire de Montréal, Thomas-Edmond d'Odet d'Orsonnens, médecin, Réal Angers, Charles Beaubien, A.-B. Papineau, Olivier Trudel, Raphaël Bellemare, J. Gauvin, N.-B. Desmarteau, J. Lacoursière, Émery Coderre, M.D., B.-A.-T. de Montigny, etc.

Le même mois, dans l'*Union médicale*, revue rédigée par les médecins A. Lamarche et H.-E. Desrosiers, on rendait au confrère défunt un précieux témoignage.

“Le docteur Eugène-Hercule Trudel était de la génération collégiale de Mgr Taché et de Mgr Laflèche, des honorables juges Loranger, Dorion et Torrance, des avocats et journalistes Carter, Bellemare, Turcotte et Gérin-Lajoie... de MM. les abbés Caron, Dorion, Ferland et autres.

“Il commença ses études médicales aux Trois-Rivières, sous le docteur Kimber et les poursuivit à Montréal sous le même médecin.

“Il suivit ici les cours de l'université McGill et fut admis à la pratique le 13 août 1844.

“Il se distingua dans sa profession et acquit bientôt la réputation dont il a joui jusqu'à la fin. De 1847 à 1849, il posséda une pharmacie en société avec le notaire docteur Coderre...

“Puis il fut nommé professeur d'obstétrique à l'École de Médecine et de chirurgie de Montréal, charge qu'il a occupée jusqu'à sa mort. En 1861, il devenait secrétaire-trésorier de la même institution puis président en 1872.

“Comme professeur, le docteur Trudel se distinguait par la clarté méthodique de son enseignement et la sûreté de sa

doctrine. L'ordre le plus parfait régnait à ses leçons; ses élèves l'estimaient hautement, le craignaient un peu, surtout aux examens, ce qui ne les empêchaient pas de lui prouver en temps et lieu toute la considération qu'ils lui portaient.

“ De tous ceux qui ont occupé des chaires à l'École de Médecine de Montréal, le docteur Trudel était à coup sûr un des plus distingués; peut-être celui qui a jeté le plus d'éclat sur cette institution et qui a le plus contribué à la réputation dont elle a joui.

“ Aux soins que réclamait de lui l'une des plus vastes clientèles, le docteur Trudel ajoutait le soin des pauvres et le service des institutions de charité. Durant presque toute sa carrière professionnelle il a été en même temps médecin de l'Hôtel-Dieu, de la Miséricorde, du Bon-Pasteur, des soeurs de la Congrégation Notre-Dame, des Dames du Sacré-Coeur, de la maison-mère des soeurs de la Providence et l'un des fondateurs du dispensaire de l'Asile de la Providence.”

Avec Mgr Bourget et son neveu, le sénateur F.-X.-A. Trudel, il prit une part active à cette question des universités catholiques, l'une à Québec, l'autre à Montréal, et qui, entre 1863 et 1883 surtout, partagea en deux camps les intellectuels de la province.

E.-Z. MASSICOTTE

QUESTION

L'honorable James Cuthbert, senior, parle, dans une lettre, au duc de Portland, du 24 décembre 1796, qu'en avril 1776, étant aux Trois-Rivières, pendant l'invasion américaine, qu'il aurait empêché les Américains de s'emparer du brigadier-général Fraser avec 7 ou 800 hommes ainsi que 7 bâtiments de transport.

Où sont consignés les détails de cet exploit?

CURIEUX

ESSAI DE TOPONYMIE GASPÉSIENNE

Il y a deux sortes de noms de lieux : a) ceux que la voix populaire a spontanément proclamés d'après une particularité de formation topographique, d'après l'occupant temporaire ou un événement qui frappa les esprits ; b) ceux qui émanent de l'autorité compétente. Ils sont imposés par un acte réfléchi des gouvernants pour commémorer un personnage ou un fait historique. Si l'on excepte la désignation des cantons, il y a très peu de dénominations, en Gaspésie, particulièrement du côté du Saint-Laurent que nous avons surtout en vue, qui ne soient pas d'origine populaire et spontanée.

Pendant longtemps, la péninsule a été étrangère aux préoccupations des divers gouvernements du pays ; tout ce territoire fut comme une terre en friche, un parc libre, où chacun, au gré des goûts personnels ou des nécessités de la vie, allait courir sa chance. Petit à petit, la nomenclature naquit sous l'inspiration du moment ou à l'occasion d'un incident heureux ou malheureux. Une chaîne de traditions se forma par le contact des nouvelles générations d'errants avec les anciennes. La plupart des appellations sont parvenues jusqu'à nous, les unes très claires et faciles à expliquer, les autres mystérieusement enveloppées d'un voile de légende. Comment connaître leur origine, leur signification et leur orthographe ?

Il y a d'abord celles qui remontent à l'époque française. Peut-on, en toute confiance, faire crédit aux traditions dont elles sont l'objet ? L'esprit populaire travaille volontiers ; il crée de toutes pièces des historiettes plus ou moins piquantes pour rendre compte des choses qu'il ne comprend pas (1). Que ne nous a-t-on pas racon-

(1) Voici, comme exemples, deux réponses à la question : "Pourquoi le nom de Rivière-au-Renard ?" 1o—"Gilbert Samuel, gendre de Louison Chrétien, possédait une prairie que le montant de la marée baignait abondamment. En hiver, les renards venaient y gratter dans la neige et les glaces pour manger le varech". Gilbert Samuel naquit en 1819; 2o—"C'est Etienne Yvon qui l'a ainsi baptisée. Un marsouin étant mort sur le 'plein', les renards venaient si nombreux pour s'en repaître qu'on ne voyait plus le terrain autour de cet appétissant cadavre". Etienne Yvon mourut, à la

té au sujet de l'anse au Griffon, de l'anse Pleureuse, de la rivière à Pierre et de Cloridorme ? Inventions habiles, à la vérité, mais qui n'expliquent rien. Comment les accepterait-on sans un esprit critique averti ? Les écrits du milieu du 17^e siècle mentionnent déjà l'anse au Griffon où il n'y eut des résidents qu'à la fin du 18^e ; vers 1700, on parlait de l'anse Pleureuse et de la rivière à Pierre ; les villages ainsi dénommés n'existaient pas encore il y a quatre-vingts ans ; le groupement actuel de Cloridorme n'est pas antérieur à 1835 ; lorsque, auparavant, les pêcheurs des paroisses d'en haut se répandaient, chaque été, sur la côte, pour revenir, à l'automne, le nom était connu dont on ne pouvait fournir une explication rationnelle. Autre chose est la perpétuation d'un vocable, autre chose la connaissance parfaite de sa signification. Des voyageurs occasionnels, il y en eut de tout temps, sur ces rives. On sillonnait le fleuve, on explorait les hâvres, on recherchait les endroits avantageux pour la pêche ou l'exploitation des autres ressources ; ce fut un va et vient continu depuis le commencement de la colonie. Ceux qui avaient recueilli de leurs prédécesseurs les dénominations usuelles des pointes, des anses, des rivières les transmettaient aux nouveaux arrivés qui n'en demandaient pas toujours le pourquoi. Quand, pour de bon, on décida de faire sa vie en ces lieux, les villages héritèrent d'une nomenclature depuis longtemps existante. Quelle distance entre ces habitants sédentaires et les circonstances fortuites qui ont donné naissance à l'onomatistique ! Aujourd'hui, l'étranger, curieux de savoir, questionne avidement les gens du pays qui s'ingénient à le satisfaire vaille que vaille. Sont-ils au point ? Qui prétendra que toutes les réponses ont de solides garanties de véracité et d'authenticité ? Les témoignages

pointe Saint-Pierre, le 10 juin 1796. Il n'y a pas de probabilité qu'il soit venu à la Rivière-au-Renard avant 1780. Il semble bien que c'est lui qui vivait au Cap-Breton, en 1752, avec son père, Charles. (*Recensement du sieur de la Roque. Rapport sur les Archives du Canada, 1905, vol. II*). Or, on sait que les noms *Grand R. au Renard* et *Petite R. au Renard* sont inscrits sur la carte de Bellin-Charlevoix, en 1744. Les deux réponses citées plus haut ne sont donc que de l'étoffe à légendes.

écrits datant de l'époque, spécialement les pièces officielles, doivent évidemment avoir nos préférences si nous pouvons y reporter. Même les cartes modernes, et elles sont nombreuses, ne fournissent pas toujours des points de repères suffisamment sûrs pour l'orthographe et la localisation exactes. Il arrive que ceux qui les exécutent se guident sur des cartes anciennes déjà défectueuses ou sur des relations incomplètement éprouvées. Leurs auteurs, comme les sociétés de géographie et les gouvernements avec leurs multiples dicastères, se laissent influencer, dans leurs publications, par des voyageurs ignorant l'histoire locale ou par des résidents n'ayant pas une compréhension complète de la matière. N'a-t-on pas fait, officiellement par le titre du bureau de poste, de grande grave, *Grande-Grève* ? Ces modifications, apparemment justifiées, relèvent du domaine des interprétations savantes. Un homme instruit ne doit-il pas corriger la prononciation fautive du peuple ? Hélas ! l'instruction est toujours courte par quelque côté ; si l'on ne se défie, on dénature, avec la meilleure intention du monde, les plus caractéristiques des noms de lieux, qui perdent ainsi leur véritable couleur.

Quant aux appellations postérieures à la domination française, si elles ont donné lieu à des disputes, c'est qu'elles présentent des difficultés un peu autres. Pendant les luttes d'après conquête pour le maintien de la race et de ses prérogatives, les pèlerins des retraites gaspésiennes y cherchaient la subsistance et la paix. Loin d'être des écrivains qui nous ont laissé des relations, ils ne savaient lire, pour la plupart, que dans le livre de la nature. Il y eut bien les arpenteurs-cartograpres d'alors, surtout anglais, qui usèrent largement de leur droit de parrainage. Les noms qu'ils ont donnés ne sont pas toujours ceux qui persistent ; ceux-ci nous viennent de la glèbe industrielle et voyageuse. Comment fixer le moment d'éclosion des vocables ? Les faits se dénaturant si vite au sein d'une même génération, qu'elle est la part de l'imagination et de la réalité dans le stock traditionnel ? En vertu de quel principe fera-t-on le choix entre des

interprétations divergentes, si ce n'est par la valeur elle-même des sources vivantes et par l'examen scrupuleux des références et des raisons offertes ? Cependant, s'ils sont convergents, les souvenirs des vieillards peuvent aider à trouver une solution certaine en quelques cas. La présence personnelle aux incidents qui ont suggéré les appellations n'est pas requise dans un pays où la population clairsemée éprouvait un contentement familial et expansif dans les rencontres de hasard. De même que les passagers d'un bateau deviennent bientôt, par leur éloignement du reste du monde, des amis et des frères se confiant l'un à l'autre, ainsi, dans la solitude des bois et des rivières, l'intimité est rapidement faite, qui crée des liens étroits et une solidarité de clan. Les nouvelles n'allaient pas aussi vite que de nos jours, mais elles volaient quand même ; leur rareté leur donnait du prix de sorte qu'elles marquaient un sillon plus profond dans les mémoires.

De quels écrits contemporains se servir pour faire un contrôle judicieux ? S'il y en a de plusieurs sortes, s'en trouve-t-il de supérieurs aux registres paroissiaux ? Qui, mieux que le missionnaire, lorsqu'il était de même langue, a pu enregistrer adéquatement les manifestations de la vie du peuple ? Par eux, il a recueilli le domaine d'hier dont ils étaient les héritiers ; avec eux, il a fait une tranche d'histoire. Témoin permanent des événements particuliers de leur existence et de l'expression naturelle de leurs pensées, il était à même de comprendre les choses locales plus complètement qu'un savant de passage bien outillé. C'est pourquoi nous regardons comme infiniment précieuses les indications tombées de sa plume.

Entendre sur place les racontars en cours ne donne donc pas le dernier mot de tout. Avec quelle lenteur et quelle prudence ne faut-il pas avancer ! Faire des recherches variées, méditer de nombreuses pièces documentaires, contrôler et peser les traditions, attendre le moment de tomber sur la vraie piste, c'est tout un travail de patience qui ne permet pas encore de tirer au clair bien des

points obscurs. Les résultats désirés ne peuvent être obtenus que graduellement ; c'est par des contributions partielles consciencieusement élaborées que le progrès s'opérera. Vouloir du coup trancher toutes les questions serait s'exposer à de lamentables erreurs. Que d'inexactitudes Clarke n'aurait-il pas évitées, s'il n'avait pas accepté tout de go les affirmations prétentieuses de son mentor ! (1) Que d'idées ingénieuses et fausses ne seraient pas en circulation, si on avait davantage bridé son imagination pour s'appuyer sur des pièces d'archives ou sur des traditions clairement précisées ! (2)

Si nous abordons, aujourd'hui, l'étude de quelques noms géographiques, ce n'est pas tant pour donner le mot définitif sur chacun d'eux que pour examiner de près les opinions reçues à la lumière des textes du passé et de nos expériences personnelles. Les considérations complaisamment faites ont plutôt pour but de montrer qu'il y a souvent dans un seul vocable plus de substance historique qu'on ne serait porté à le croire tout d'abord, que la nomenclature d'un pays s'illustre singulièrement non pas seulement par l'observation topographique, mais encore et plus par les moeurs et les légendes, expressions de la vie locale primitive, qu'enfin ces études si riches soient-elles d'éléments traditionnels et même d'arguments scientifiques, n'acquièrent une valeur décisive que lorsque des documents authentiques viennent les appuyer. Combien de fois, ne pouvant atteindre la certitude, ne sommes-nous pas forcés de nous contenter d'une probabilité plus ou moins grande selon les circonstances !

Qu'on veuille bien voir dans ce travail l'honnête effort d'un solitaire à la recherche de la vérité. S'il avait à

(1) Clarke, *The Heart of Gaspé*, pp. 259-289. Glossary of Gaspé place-names.

(2) Que n'a-t-on pas écrit sur la pointe *de* Monts que Champlain aurait ainsi dénommée ! Quand ? Sur quelle carte ? Dans quel écrit ? D'après quel témoignage authentique ? On ne le saura jamais dire car les preuves abondantes et nettes sont toutes en faveur de pointe *des* Monts qu'on appela tout d'abord : pointe des Monts Pelés. Que les monts pelés ne soient que des buttes dénudées, loin du rivage, peu importe ; c'est ainsi qu'on les nommait lorsqu'on les apercevait, en remontant le fleuve dans de basses embareations.

sa portée les moyens d'information que seules les grandes bibliothèques peuvent fournir, peut-être se verrait-il obligé de modifier quelques-unes de ses affirmations.

Sainte-Anne-des-Monts

Sur le témoignage du nommé White, Clarke déclare, et l'on sait combien de fois cette idée a été émise, que Sainte-Anne-des-Monts tire son nom de Sainte-Anne de la Pocatière parce que les premiers habitants qui s'y établirent étaient originaires de cette dernière paroisse (1)

Or, le fief concédé à Denis Riverin, le 26 novembre 1688, portait déjà le titre de "Rivière Sainte-Anne située au commencement des monts Notre-Dame" (2) Sainte-Anne de la Pocatière n'avait pas encore vu le jour ; les cinq familles fraîchement installées à la Grande-Anse n'étaient nullement hantées par le désir de mettre entre elles et la dernière habitation française du Canada la distance de deux cents milles (3).

Le groupement actuel de Sainte-Anne a-t-il été commencé par des gens de la Pocatière, ce qui donnerait du moins une excuse à la méprise ? En 1754, il y avait à "Sainte-Anne du cap Chat" pêche et habitations françaises (4). Rien n'indique qu'elles aient été détruites par les Anglais. Si nous ne pouvons prouver qu'il n'y eût pas d'interruption jusqu'en 1780, il est cependant indéniable que plusieurs familles françaises et sauvages vivaient alors à l'amiable sur les bords de la rivière et que, depuis lors la population augmenta lentement, si l'on veut, mais d'une façon continue ; les registres de Rimouski en font foi. Que les Vallée (Lavallée), de Beauport, soient descendus vers 1775, n'est-ce pas un peu trop tôt ? Que leur barque soit allée à la rencontre du vaisseau qui transportait le prince William Henry, le

(1) Clarke, *The Heart of Gaspé*, p. 287.

(2) *Pièces et Documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 329.

(3) La Rivière-du-Loup était alors le dernier poste habité (Mgr de Saint-Valier, *Etat présent du Canada, Mandements des Evêques de Québec*, I, p. 212).

(4) Boucault, *Etat présent du Canada, Rapport de l'Archiviste*, 1920-1921, p. 30.

futur Guillaume IV, lors de la visite du prince de Galles au pays, en août 1787, quoi de plus plausible ? Le 15 août 1786, Alexis Vallée épousait, à Sainte-Anne, devant témoins seulement, Marie-Agathe Vallée, sa cousine au troisième degré (1); les prêtres desservants de Rimouski ne commencèrent qu'en 1800 à faire la mission en cet endroit. Le mariage d'Alexis fut réhabilité, le 3 septembre 1788, pendant un voyage à Québec. Si deux de ses enfants furent baptisés à la Rivière-Ouelle, en 1793 et en 1796, ce n'est pas une preuve qu'il y vécut. Sa belle-mère, Marie-Joseph Ménard, mourut, à Sainte-Anne-des-Monts, le 24 mars 1790, et, à partir de 1798, il est clair qu'Alexis y demeura avec ses enfants. Son frère aîné, Louis, apparemment célibataire, était témoin avec lui, au mariage de leur frère cadet, Joseph, le 15 septembre 1800 ; celui-ci épousait devant monsieur LeCourtois, en tournée sur la côte gaspésienne, Véronique Canuel, veuve de Jean Vion, "résidant à Sainte-Anne." La descendance de Joseph est nombreuse dans cette partie de la péninsule.

Les Petit, originaires du Cap-Breton, étaient les compagnons et les amis des Vallée. Jean mourut, à 55 ans, en 1787, Clément fut présent au mariage de Joseph Vallée et de Véronique Canuel.

Après avoir épousé Marie-Elisabeth Doiron, à Beaumont, en 1767, Augustin Marin descendit à Sainte-Anne où il décéda, à 51 ans, au printemps de 1789. On voit de ses descendants à la Rivière-au-Renard, à l'Anse-au-Griffon et à Percé. Sa fille Madeleine, s'unit, devant témoins, en 1790, à Armand Dugas, de Cap-Chat. Ce mariage ne fut réhabilité qu'en 1800 par monsieur LeComtois.

Les premiers qui soient originaires de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, les Sasseville, ne vinrent à Sainte-Anne-des-Monts qu'en 1818. Leur séjour à la Pocatière n'avait duré qu'une trentaine d'années ; c'est de Charlesbourg qu'ils provenaient. Joseph, né à Québec où son père,

(1) Alexis, né, en 1753, de Louis Vallée et de Marie Monjon. Marie-Agathe, née, en 1760, de Michel Vallée et de Marie-Joseph Ménard.

François, était venu, épousa, à la Pocatière, le 15 janvier 1788, Marie-Geneviève Roy dit Lauzier ; c'est là que naquit son fils, Jean-Baptiste, le 28 avril 1799. Pendant trois saisons consécutives, 1815, 1816, 1817, Joseph Sasseville et son co-paroissien, Henri Roy, vinrent faire la pêche au cap Chat. Joseph avait construit une maison pour l'été, dans laquelle monseigneur Plessis, en visite pastorale célébra la messe le 11 juin 1815 (1). Lorsque en 1818, son fils, Jean-Baptiste, décida de se fixer à Sainte-Anne, Joseph vint résider avec lui. Dans la même année, Henri Roy quitta définitivement Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour s'installer au cap Chat.

Quelle que soit l'importance acquise plus tard par la famille Sasseville, elle n'a pas été la première à Sainte-Anne-des-Monts ; on y vivait bien avant eux. Au témoignage de monseigneur Plessis, il y avait, en 1815, une demi-douzaine d'habitants qui se joignirent à ceux du cap Chat pour entendre la prédication et recevoir les sacrements (2).

Sont-ce trop de détails sur la petite histoire ? Mais comment autrement démontrer que la prétention de la Pocatière à la maternité de Sainte-Anne-des-Monts est abondamment vaine (3) ?

Nous avons vu que le nom de "rivière Sainte-Anne" existait, en 1688 ; ce n'était pas la première concession. Le 15 avril 1662, Pierre Denys de la Ronde l'avait obtenu sous le nom de rivière "appelée Bonne-Pêche" (4). Dans l'acte de foi et hommage de Catherine Le-neuf, épouse de Pierre Denys, le 14 avril 1668, pendant que ce dernier était en France, on fait remarquer que "les dits lieux ne sont point en valeur ni prêts d'y être mis" (5). C'est pour cette négligence à remplir les conditions que le fief passa au domaine du roi et fut accordé à Riverin. Pierre Denys l'avait acquis pour son fils, Jac-

(1) *Journal* publié par Mgr Têtu, en 1903, p. 11.

(2) *Idem*, p. 10.

(3) *Registre de Québec, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de la Rivière-Quelle et de Rimouski.*

(4) *Fiefs et Seigneuries*, II, p. 86.

(5) *Papier terrier*, p. 234.

ques, né en 1657, qui prit l'habit chez les Récollets, le 9 mai 1677, sous le nom de Joseph ; c'était dans une autre partie de la Gaspésie, à Percé, que le père Joseph devait dépenser son zèle.

D'où vient la désignation *Bonne-Pêche*? N'est-ce pas Pierre de la Ronde lui-même qui donna un nom à un lieu qui n'en possédait pas encore? S'il fut connu dès lors sous une autre appellation, pourquoi l'ignora-t-il pour lui attacher une bien banale étiquette dans un pays où toutes les pêches étaient miraculeuses? Riverin jugea-t-il bon de modifier le titre du fief qu'il acquérait ou la race obscure des passants qui tirait profit des ressources en l'absence continuelle des propriétaires s'en était-elle chargée sur ces entrefaites? Les parrains bénévoles ont toujours existé bien que leurs filleuls n'aient eu parfois que très courte vie. N'est-ce pas ce même cours d'eau que le père Coronelli dénomme rivière Saint-Gabriel sur ses cartes de 1689 et de 1690? Bonne-Pêche, Saint-Gabriel, Sainte-Anne, tot capita quot sensus. Cette diversité est bien l'indice d'une période de tâtonnements et d'essais pendant laquelle chacun y va de sa petite inspiration; l'usage n'a encore rien consacré. Si nous ignorons qui l'a baptisée Sainte-Anne et pourquoi, il est certain que ce nom a prévalu assez tôt. C'est lui qu'a retenu la carte Bellin-Charlevoix, en 1744.

Champlain n'aurait donc rien eu à faire là-dedans! Pourquoi ne pas laisser à d'autres qu'aux explorateurs la paternité de quelques noms de lieux? Tout n'est pas venu au complet tout de suite. Les lois de l'évolution et du progrès s'appliquent ici, comme dans les autres champs de l'activité humaine.

Les Sauteurs

C'est la série d'escarpements entre l'anse à Jean et le cap aux Renards. Ce nom est sans doute le résultat d'observations multiples par ceux qui longèrent la côte, à une époque incertaine. Les témoins de la vie locale primitive, (Patrick Henley, Timothée Auclair, Charles Le-

ver), s'accordent à en présenter la même idée : c'est un endroit dangereux ; la montagne, qui offre peut-être le point de plus haute altitude dans le voisinage de la mer, se termine en falaises légèrement boisées ; lorsque souffle le vent du sud, il lèche si violemment les sommets inégaux qu'il arrive au fleuve en tourbillons capricieux, marquant les eaux de larges plaques sinistres. La navigation devient extrêmement difficile ; ne sachant jamais de quel côté la poussée du vent se produira, le mieux est de longer le rivage le plus possible.

Dans un temps où les chemins de terre n'existaient pas, on comprend l'importance des conditions atmosphériques et l'attention portée aux moindres particularités avantageuses ou nuisibles.

Les Sauteurs seraient donc des coups de vent intermittents s'abattant à l'improviste et venant de directions différentes, parfois opposées. On finit par désigner ainsi la ligne des falaises et les échelons de la montagne d'où viennent les sauteurs, c'est-à-dire l'endroit où se produit le phénomène curieux et dangereux des sautes de vent imprévues.

Marsoui

On a sans doute voulu bien faire en baptisant le bureau de poste, Marsouin. Il est indéniable que marsoui veut dire Marsouin. Le premier ne conserve-t-il pas la saveur du langage de la vieille génération qui puisa sa subsistance dans les eaux du fleuve, de Sainte-Félicité en descendant vers Gaspé ?

Comme il ne peut être question ici de restituer au français ses droits à l'exacte forme, la Commission a maintenu Marsoui.

Quant à l'opinion de Joseph Hamel, émise en 1835 et trop facilement admise depuis, que marsoui est un mot micmac signifiant *silex*, pierre à fusil, c'est chercher midi à quatorze heures et aboutir à une chose qui ne répond à rien. "Qu'est-ce qu'il y a de silex, à Marsoui" (1) ? La res-

(1) Le Père Pacifique, o.m. cap. Lettre personnelle, 4 mai 1933.

semblance d'un terme d'une langue avec celui d'une autre ne se résoud pas toujours par sa provenance d'un idiome étranger.

C'est un peu avant 1850 que Marsoui reçut son premier habitant, Patrick Henly, père de celui du même nom, qui vit encore, supportant vaillamment la **cruelle** épreuve de la cécité complète.

Etreint par les pics à riche toison qui le couvrent sur le soir d'une ombre hâtive, Marsoui est un coin de mystère et de surprise.

Le ruisseau Arbour

(soi-disant à Rebours)

L'une ou l'autre orthographe a d'ailleurs à peu près la même consonnance pour l'oreille, d'où sans doute le quiproquo. L'onomastique, comme l'art musical, nécessiterait-elle une grande délicatesse de l'ouïe ? On a tenté jadis de justifier *Rebours* en supposant que le ruisseau, sur quelque endroit de son parcours, coulait en revenant vers sa source. Clarke n'a pas manqué de nous le dire, toujours d'après le témoignage de White. On tient encore à cette forme, semble-t-il, puisqu'elle paraît dans la carte du levé aérien.

A l'automne de 1928, il nous prit fantaisie de remonter le ruisseau jusqu'à sa source, qui est une belle savane. L'excursion n'est pas difficile ; cinq milles environ. Qui-conque aime les paysages de montagnes n'y perd pas son temps. Le soleil concentre ses rayons entre les parois rapprochées de la vallée tandis que le clapotement des eaux se fait sonore et rafraîchissant ; les oiseaux s'en donnent à cœur joie dans l'or épais du feuillage. Ce ruisseau, qui reçoit plusieurs attributs, nous a paru fort honnête, comme tous les ruisseaux d'ailleurs ; il subit évidemment des déviations, cherchant sa voie à travers les monts en désordre, mais qu'il coule à rebours, c'est une autre affaire. Avions-nous mal observé, distraits par tant de points de vue variés et ravissants et par les per-

drix, dont le nombre est légion, qui se plaisaient à jouer à cache-cache avec le promeneur ? Ceux qui étaient familiers avec la forêt nous ont rassurés ; le rebours leur était étranger. Nous savions déjà, par la lecture des registres paroissiaux, que les missionnaires, qui avaient la facilité de se renseigner, n'avaient connu que le ruisseau Arbour.

Raphaël Lévesque, marié, le 3 octobre 1833, à Sainte-Anne-des-Monts, qu'il habitait alors après avoir quitté la petite rivière Mabane, parcourut bien souvent par la suite tout le littoral gaspésien jusqu'à la Madeleine. Il vit se former le groupement de Mont-Louis où il vécut temporairement ainsi qu'à Claude, à l'Anse-Pleureuse et au Grand-Masle ; il mourut, le 11 décembre 1881, âgé de quatre-vingts ans. Étant de ceux qui trouvaient leur joie de vivre dans de continuels déplacements, il appartenait un peu à la race éparse des migrants qu'on voyait apparaître dans les hâvres, à chaque retour de la belle saison. Le rayonnement de cette bohème côtière propagait les traditions de ces lieux où la vie n'avait existé que par intermittences, traditions souvent embellies par l'imagination des conteurs.

Or, Raphaël racontait volontiers qu'un nommé Arbour avait eu sa cabane de pêche au ruisseau qui portait son nom. L'appellation serait bien antérieure à Germain Pelletier, le premier qui s'y établit, vers 1865.

Trois milles à l'est, se trouve le poste de Claude. Hubert Gastonguay, originaire de Saint-Roch-des-Aulnaies, s'y tailla un domaine, au plus tard, en 1847, après avoir fait des étapes, à Rimouski, où il fut traversier, et à Sainte-Anne-des-Monts. Timothée Auclair, qui était à Mont-Louis, déjà depuis trois ans, avec son père, vint l'y rejoindre, en 1856 ; il n'avait alors que dix-huit ans ; en 1859, il épousa Julie Gastonguay, fille d'Hubert, et passa à Claude les soixante-douze ans qu'il vécut encore. " Je n'ai pas vu moi-même la cabane du bonhomme Arbour, disait-il, mais bien des fois dans nos courses, monsieur Gastonguay m'indiqua la place où elle était construite ; il n'y avait plus guère que des broussailles. "

Peut-on regarder cette tradition comme suffisamment sûre ? Il est vrai que nous n'avons pas toutes les précisions désirées. Quel était cet Arbour ? Vers quel temps fit-il, ici, un séjour ? Mais les Arbours ne nous sont pas inconnus. Fixés d'abord aux environs de Québec, ils subirent, de très bonne heure, l'attraction de la mer. Berthier, Saint-Thomas, l'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le Rivière-Ouelle, Rimouski n'ont été pour eux que des lieux de passage. Ils descendaient toujours. En 1699 et les années qui suivirent, Michel Arbour faisait la pêche à Mont-Louis, où un fils lui naquit. Lors de l'occupation de Gaspé par Wolfe, en 1758, on y rencontre Pierre Arbour et sa femme qui vivaient dans le fond de la baie de Penouil, antérieurement à 1745. " Le nommé Harbour, canadien, y a une habitation, où il cultive du blé, qui est venu à maturité, ainsi que le blé sarrazin et les légumes de toute espèce " (1). Dans le dernier quart du 18^e siècle, Charlemagne Arbour fait souche à Bonaventure et couvre de sa descendance (19 enfants) le littoral de la baie tandis que Jean-Chrysostome Arbour, baptisé, en 1770, à Saint-Jean-Port-Joli, épouse, à Percé, Elisabeth Méthot, le 8 août 1795, et inonde ce coin pittoresque du flot de ses dix-huit enfants. Le territoire gaspésien a été parcouru par des Arbours presque à toutes les époques de son histoire. Qu'un Arbour, dont nous ignorons le nom, ait eu des goûts de retraite et soit venu cacher son existence paisible dans l'anse minuscule du ruisseau qui nous occupe, nous ne trouvons là rien d'in vraisemblable. Pourquoi ne serait-ce pas Michel Arbour lui-même qui, pendant que les Maillet opéraient à Mont-Louis, où il avait jadis exercé son ardeur au travail, serait venu passer les étés dans le voisinage pour réchauffer sa vieillesse par le souvenir des capitenses impressions de sa jeunesse ? Quand on a contemplé, une fois, les horizons gaspésiens, n'est-on pas hanté par le désir du retour ? Quelle dérision ! Il y serait venu de si bon coeur et son nom passe-

(1) Lettre de M. de Beauharnois, en 1745 ; citée par l'abbé Ferland, *La Gaspésie*, pp. 90-91.

rait à la postérité sous la forme ridiculement dénaturée par une oreille fautive : à Rebour !

S'il n'y a plus de Arbour dans la région, ce n'est certes pas une preuve qu'il n'y en eût jamais.

La rivière à Pierre

(Le Mont-Saint-Pierre)

Quel voyageur n'a pas eu un moment d'extase devant cette conque verdoyante et splendide ? La première mention du nom se trouve dans le titre de concession des Monts Louis à Nicolas Bourlet, marchand de Paris, avant 1702 (1). Le papier terrier du 10 mai 1725 nous fournit les mêmes renseignements sur ce fief "situé dans le fleuve Saint-Laurent du côté du sud contenant trois lieues de profondeur au lieu vulgairement appelé l'anse pleureuse et du côté du sud ouest au lieu vulgairement appelé la rivière à pierre, terres non concédées à titre de fief..." (2). Cette dernière dénomination en usage à l'aurore du 18^e siècle, l'est encore de nos jours pour désigner la rivière et le groupement des habitants. Cependant, Mont-Saint-Pierre est de plus en plus employé lorsqu'on parle du village de trente-deux familles environ.

Timothée Auclair, de Claude (3), transporta le courrier à pied, de 1857 à 1860, entre Sainte-Anne-des-Monts et la Rivière-au-Renard, comme successeur de Barthélemi Robinson, de Mont-Louis. Sauf au Grand-Étang, où Michel L'Espérance avait le droit d'ouvrir les sacs de la malle pour lui et ses employés, il n'y avait alors aucun bureau de poste sur toute l'étendue de ces cent vingt-cinq milles. De 1878 jusqu'à sa mort, Timothée fut maître de poste, à Claude. On le consulta tout

(1) Les Archives canadiennes ne possèdent pas le texte de la dite concession; on peut en reconstituer les termes principaux par l'acte d'adjudication du 10 avril 1753. *Fiefs et Seigneuries*, V, p. 98.

(2) Aveux et dénombrements et déclarations. *Archives publiques d'Ottawa*. Vol. 2, p. 433, années 1724-1725.

(3) Cf. Ruisseau Arbour.

naturellement, à cause de sa connaissance du pays, lorsque le moment vint d'établir un autre bureau à la rivière à Pierre, le premier août 1904. Il suggéra, c'est lui qui nous le dit ou s'en vanta, le nom de Mont-Saint-Pierre afin d'éviter toute confusion avec la Rivière-à-Pierre du comté de Portneuf. C'est ainsi que l'ancienne désignation, humble et sans prétention, céda la place à une autre d'allure plus somptueuse.

Louis Bernatchez et son fils, François, Louis Ouellet, Prudent Cloutier, Pierre Mercier fréquentèrent régulièrement cette anse à partir de 1856 et finirent par s'y installer à demeure. Presque tous originaires du Rocher Noir de Montmagny, pouvaient-ils connaître le sens exact du nom séculaire de leur nouveau poste ? Ils s'en formèrent toutefois une idée qui pourrait être la bonne. Sur le flanc des caps et aux lèvres de la vallée, en remontant la rivière, on voit de multiples écorchis, d'où la pierre se détache fréquemment surtout à l'époque des gelées et des pluies. Ces éboulis auraient donné naissance à l'appellation. Cette opinion se reflète dans les registres de Sainte-Anne-des-Monts où nous trouvons trois fois, Rivière à la Pierre (1).

Il y a écorchi lorsque la montagne, dépouillée par endroits de toute végétation, se dégrade et s'effrite, laissant paraître de longues saignées rougeâtres.

Le Grand-Masle

Pelland (2) commet une erreur manifeste en disant que Gros-Môle se trouve sur la carte de Charlevoix de 1744. Au contraire, on y lit très nettement : "R. au Grand Masle". L'usage en a fait le Gros-Mâle souvent consigné dans les registres de Sainte-Anne-des-Monts et dans ceux de Mont-Louis jusqu'en 1875. Gros-Môle n'apparut qu'à cette dernière date pour adoucir l'expression qui déplaisait fort aux habitants du lieu, nous a-t-on dit. Cependant la ressemblance restait encore trop étroite avec le précédent pour donner

(1) Le 3 avril 1864; le 15 janvier et le 3 avril 1866.

(2) Pelland. *La Gaspésie*, p. 263.

complète satisfaction; on en fit le Gros-Morne afin d'être gentil: Ce fut sous la suggestion de Timothée Auclair, du moins lui-même l'affirmait, que le bureau de poste fut ainsi baptisé, le premier octobre 1904. "On le changea, disait-il, parce que le premier nom paraissait mal". Depuis la bénédiction de la chapelle, dédiée à Saint Antoine de Padoue, le 20 janvier 1897, il est de mise de dire Saint-Antoine, moyen efficace de faire disparaître toute équivoque. Dans les conversations, la jeune génération de la côte emploie indifféremment les deux dernières appellations, mais les plus âgés n'ont pu se défaire encore de l'habitude acquise; ils se servent volontiers des deux premières.

Pourquoi ne reviendrait-on pas à Grand-Masle, qui est le nom primitif et n'a rien certes de déshonorant? En terme de marine, un bâtiment mâle est celui qui résiste fortement à la vague et n'embarque pas d'eau. Cette montagne aux mâles contours qui s'avance sur le rivage dans la direction du fleuve, l'a-t-on comparée à un navire titanesque recevant comme un jeu les assauts de la mer? Ou bien, a-t-on été stupéfié par la massive muraille, brutale et menaçante, contre laquelle se heurte futillement le flot des tempêtes? Toujours est-il que le terme est de bonne langue française pour désigner la puissance d'un tel paysage de cauchemar.

La population, de parentage presque unique, a pris comme un reflet des entours. Les rameaux épars de diverses civilisations vinrent ici inopinément se greffer: quarante-cinq familles de Darèche, de Lévesque, de Henley, de Robinson, de Laflamme, etc., réfugiées comme au fond d'un antre et vivant dans une promiscuité et une harmonie touchantes. Ce n'est pas dépasser les bornes de l'onomastique que de faire défiler les noms basques, anglais, écossais, français et irlandais. Ne dirait-on pas que toutes les races de la terre eurent les yeux sur cet endroit? Joseph Davèche et Raphaël Lévesque furent les pionniers de ce fertile vallon, vers 1862. Ils tatèrent beaucoup d'expériences avant de prendre la décision finale (1). Joseph Darèche naquit de Joseph et d'Anastasie Plourde; marié une première fois, à Percé, en 1828, une deuxième fois, à la Malbaie, en 1845, avec Euphrosine Bond,

(1) Pour Raphaël Lévesque, cf. Ruisseau Arbour.

fille de John Bond et de Louise Quirion, il séjourna sur le cap aux Goélands (Rivière-au-Renard) où naquit son fils, Abraham, revint à la Malbaie, monta à Sainte-Anne-des-Monts, descendit à la Madeleine, puis vint s'arrêter au Grand-Masle. Sa femme, Euphrosine, eut autorité et influence sur deux générations.

Jacques Laflamme, né à la pointe Saint-Pierre, de Martin Laflamme et de Elisabeth Henley, épousa, en 1845, Charlotte Bond, soeur d'Euphrosine, et vécut à la Rivière-au-Renard; il vint résider près de son beau-frère avec ses deux fils, Jean-Baptiste et Emmanuel, vers 1871; il arrivait alors de la Madeleine où le camp de Vachon lui avait procuré du travail.

Le Grand-Masle est un poste à contempler et à admirer entre tous les points originalement pittoresque de la côte gaspésienne.

Le Manche d'Épée

René Pelchat avait épousé Angélique Drouin, à Beaumont, en 1834; vers 1850, il descendait à Mont-Louis où il demeura une quinzaine d'années avant d'aller ouvrir le poste de Manche d'Épée. Il avait été postillon entre Sainte-Anne-des-Monts et la Rivière-au-Renard; un jour, avant de traverser à gué le ruisseau, il trouva sur la pointe est, un manche d'épée, émergeant du sable. Telle est l'anecdote, sous sa forme généralement adoptée, que nous n'avons pu autrement contrôler. Tant de naufrages ont eu lieu, tant d'individus ont erré dans les bois déserts qu'un manche d'épée a fort bien pu être déposé par la vague ou laissé par les passants.

Nous nous étonnons toutefois devant ce baptême tardif, lorsque tous les lieux voisins avaient trouppé depuis longtemps leurs parrains.

Le grand-père de René Pelchat, portant le même prénom, était venu du département de la Manche et s'était marié, à Saint-Valier, en 1763. On assure que le petit-fils était fort causeur. D'autres habitants de Mont-Louis vinrent bientôt habiter avec lui: Joseph Fournier et Jean Campion, en 1866, son gendre, William Davis, en 1867, et Florent Fournier, en 1869.

En contre-bas des pentes, sur l'écore de la rive pierreuse, le village a une apparence fort rustique.

La pointe à la Frégate

C'était à l'automne de 1813 ou 1814. Une frégate anglaise "la Pénélope" remontait le fleuve lorsqu'une violente tempête s'éleva. Voyant venir l'épreuve, l'équipage avait festoyé un peu fort pour se donner du courage. Erreur ou fatalité, on atteignit bientôt le rivage, ce qui était tout le contraire d'une protection. Pour stabiliser le vaisseau, dont les sauts et contrecoups étaient terribles, on imagina, dit-on, de le retenir par des câbles aux arbres vigoureux qui couvraient la pointe!

A cette époque, beaucoup de pêcheurs, engagés par les compagnies à Percé ou à la pointe Saint-Pierre, retournaient, la saison terminée, dans leurs paroisses respectives. L'un des fondateurs du futur village de Clovidorme, Jean-Baptiste Pruneau, alors âgé de douze ou treize ans, qui gagnait déjà sa vie comme terrien, c'est-à-dire comme manipulateur de la morue, à terre, fut du nombre des témoins plus ou moins directs de la catastrophe, de même que François Carbonneau, à peu près du même âge. On entendit tirer du canon pendant la nuit, saans pouvoir comprendre ce qui se passait; le lendemain matin, des débris sans nombre couvraient la grève et quelques matelots rescapés s'y traînaient, éperdus.

Que les détails soient plus ou moins fidèles, peu importe; le fait est certain.

James Scott, l'un des survivants, se fixa à la Rivière-au-Renard, le lieu le plus rapproché où il y avait alors des habitations. Il épousa Marie Bond, le 25 septembre 1816, et fit souche. Monsieur Adélarde Parent, du même endroit, eut longtemps en sa possession une cuiller d'argent gravée aux armes de la frégate. La cloche du bord, qui était restée sur le "plein", fut transportée à Douglastown, en 1815; elle devint la cloche de la première chapelle qui était construite sur

le banc, au pied du village actuel. C'est elle qui salua l'arrivée de Monseigneur Plessis en 1821 (1).

Du côté de l'est, on peut encore, au reflux de la marée, distinguer les canons qui gisent au fond de l'eau et sur lesquels les barques des pêcheurs mouillent parfois. L'un d'entre eux fut transporté, en 1878, près de l'église de Clovidorme, à l'occasion de la visite de monseigneur Langevin. Clarke nous présente l'anse aux Canons sous la forme: anse à Canot (Canoe Cove). Ici encore, la justesse de l'oreille a fait défaut.

Clovidorme

La Commission de Géographie du Canada a rejeté, à bon droit, la forme plus compliquée de Chlorydormes qu'on employait volontiers dans le passé et dont on peut garder le souvenir pour étudier la genèse du mot. Cependant, la Commission se trompe étrangement en rattachant à ce nom la concession faite à Charles Morin, le 2 mai 1707 (2). Il n'y a jamais eu de seigneurie à Cloridorme; celle de Charles Morin était située sur la rivière Ristigouche; elle ne s'appelait pas Cloridon, mais Cloridan, qu'on a également écrit Clorident (3).

Que penser des explications légendaires: "Leclerc, i(1) dort" et "c'est un clairisd d'ormes"? Outre que cela paraît bien puéril, comment expliquerait-on phonétiquement la transformation en Chlorydormes, orthographe ancienne? L'étude des noms géographiques relève parfois de la philologie autant que de l'histoire.

(1) Le registre de Douglastown place, en 1819, la visite de Mgr Plessis. Mgr Bolduc, qui a fait ce sommaire historique, doit être dans l'erreur. En juin 1819, Mgr Plessis était certainement à Québec; le 3 juillet, il s'embarquait pour l'Angleterre où il arrivait, le 2 août. Il ne revint d'Europe qu'en 1820. D'autre part, on sait que l'évêque de Québec visita la baie des Chaleurs, en juillet et août 1821; il était de retour, le 24 août, dans sa ville épiscopale (Rapport de l'Archiviste, 1928-1929, p. 144. Ferland, *Mgr Plessis*, pp. 166-230 et p. 254).

(2) 18e Rapport, p. 72.

(3) Le Père Pacifique, o.m. cap. Ristigouche. Mission Sainte-Anne. *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, 1926, p. 126; note 46.

Si, vraiment, une clairière faite dans les touffes d'ormes du rivage a donné naissance à l'appellation, c'est le cas de dire que le nom a tué la chose. Il n'y a pas d'ormes dans cette section de la péninsule; on en a vu deux, cinq milles à l'ouest de la rivière au Renard, à l'intérieur et dans le voisinage de ces deux représentants de l'essence, quelques souches qui semblent être des souches d'ormes; mais dans le canton de Cloridorme, pas un que nous sachions.

On a parlé si souvent d'un Cloridon Côté, originaire de Montmagny, qui aurait été l'un des pionniers de la région, que nous avons dépensé beaucoup d'efforts pour le retracer. De fait, les premiers à s'établir en cet endroit furent les Pruneau, les Coulombe et les Huet, en 1836 et les années qui suivirent. Il y eut, en ce temps-là, un Fabien Côté, cordonnier de son métier, qui ouvrait un magasin, pendant l'été, près de la petite rivière Cloridorme; après avoir longtemps tardé à fixer sa tente dans le pays, il décida, vers 1860, d'occuper le milieu de l'anse, à la pointe Sèche. Les registres de la paroisse et des paroisses où les familles de Cloridorme étaient inscrites avant l'érection de Sainte-Cécile, ne conservent pas plus de trace de Cloridon Côté que la mémoire des anciens. En 1934, nous avons passé une semaine, à Montmagny, pour y lire les registres de Saint-Thomas et aussi ceux du district, chez le protonotaire. Pas l'ombre même de Cloridon. L'eussions-nous trouvé que nous aurions été quand même médusés par son supposé dérivé Chlorydormes.

L'existence d'un obscur Cloridon n'a-t-elle pas eu pour but de rendre compte du nom un peu mystérieux, "seigneurie de Cloridan", qu'on lisait *Cloridon*? Du moment qu'on situe la seigneurie en son vrai lieu, il est évident que c'est de ce côté-là qu'il faut *cloridonner*. D'ailleurs, il est vrai que Charles Morin porta le nom de sieur de Cloridan, de Charles Morin Cloridan et de Charles Cloridan; si on a lu, parfois, *Cloridon*, nous n'y pouvons rien.

Cependant, nous avons rencontré le mot *Cloridon* pour Cloridorme dans quatre actes consécutifs des registres de Douglstown, actes signés par M. Dowling, en 1847; si l'on veut y voir une signification, elle n'aura certes rien d'expli-

catif. Partout ailleurs, dans les différentes paroisses, nous trouvons rarement la forme ancienne; c'est plutôt la forme adoptée par la Commission, qui est employée; elle répond bien à la prononciation locale.

Ne vaut-il pas mieux admettre que l'origine du terme nous est encore parfaitement inconnue ?

La pointe Sèche
(Saint-Yvon)

Fabien Côté de Montmagny (1), descendit pendant nombre d'années sur la côte gaspésienne; cordonnier, pêcheur et marchand, il pratiquait volontiers tous les métiers. C'est Vers 1860, Alexandre et Marcel Beaudoin, originaires de bailla sa propriété au milieu de la belle anse, trois milles à l'est de Cloridorme, tandis que Frédéric Bernatchez s'établissait à la pointe Sèche proprement dite, à l'est de cette anse. Cet endroit était déjà connu et exploité, mais on n'y avait vu guère séjourner jusqu'alors qu'un nommé Talbot, du côté est, et Alexis Clavette, à l'ouest. Côté et Bernatchez y attirèrent Cyprien Labrecque, Jean-Baptiste Gagnon, Marcel Caron et son père, Narcisse, Jérémie Clavette et Cyrille Samuel. Vers 1860, Alexandre et Marcel Beaudoin, originaires de Saint-Henri de Lauzon, s'implantèrent sur la rive ouest.

A cette époque et jusqu'en 1886, le seul nom connu pour désigner l'établissement était : "la pointe Sèche" (2). Le premier décembre 1886, un bureau de poste y fut érigé sous le nom de Saint-Yvon. Des vieillards nous ont assuré que c'est Frédéric Girard, français catholique mais non pratiquant, mort plus tard, en France, qui présida à ce baptême; cela lui rappelait son pays d'origine, disait-il. Il est du moins certain que Frédéric Girard fut le premier maître de poste de ce village.

L'appellation populaire et spontanée se dit encore; depuis l'ouverture du boulevard Perron, Saint-Yvon est de plus en plus employé; nous croyons que les cartes, qui placent ce

(1) Cf. Cloridorme.

(2) Témoignage des anciens. Registre de Douglastown et de Rivière-au-Renard.

nom bien en relief, y sont pour beaucoup. Qu'on n'aille pas s'imaginer, comme on l'a déjà fait, que Saint-Yvon soit une paroisse; il n'y a ni église ni chapelle; les cinquante familles environ, qui y vivent, appartiennent à Sainte-Cécile de Cloridorme.

La pointe à la Renommée

Les habitants de l'anse à Valleau (1) se déclarent positivement certains que le nom de cette pointe n'est pas antérieur à la construction de la tour et à l'installation du phare, en 1880. Autrefois, l'endroit était dénommé *Cannes de Roches*, expression qu'on entend encore souvent de nos jours. Qu'on l'ait désignée sous l'appellation de pointe à la *Faim*, dont les Anglais auraient fait *Fame Point*, c'est un trait fantaisiste de Clarke (2), complètement ignoré de ceux qui comme le père Baptiste Dupuis, ont constamment demeuré à l'anse à Valleau depuis 1865. Ce qui donnerait une explication quelconque du terme anglais ne rendrait nullement compte de la désignation française, pointe à la Renommée, à moins d'admettre qu'elle serait, à son tour, une traduction de l'anglais; nous serions alors témoins d'un simple jeu d'écoliers.

Rouillard écrivait, en 1916: "Fame Point est déjà inscrit sur les cartes de la province de Québec sous la désignation de pointe à la Renommée. Nous ne voyons rien qui justifie la traduction de cette désignation" (3). Elle avait donc été d'abord française? Pourquoi Rouillard n'en donne-t-il pas la preuve? Il faut avouer que sa forme anglaise fit apparition de bonne heure. J. U. Gregory l'emploie déjà, en mars 1881, dans une conférence devant la Société littéraire et historique de Québec (4). Les Anglais, il est vrai mettent tout de suite les choses à leur convenance, sans plus s'inquiéter. Ne parlent-ils pas de Griffin Cove, de Fox River, de Mackerel Point? Sans nul doute, c'est leur domaine! Bientôt nous verrons *Pretty Meadow* pour côte de Beaupré.

(1) Le village de l'anse à Valleau est à trois milles, est de la pointe à la Renommée.

(2) Clarke. *The Heart of Gaspé*, p. 269 et v. 279.

(3) *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, 1916, p. 168.

(4) *Anticosti. Its shipwrecks*, p. 7.

N'avons-nous pas ici un bel exemple du peu d'intérêt que nous portons à la nomenclature géographique? Vingt-cinq ou trente ans après l'érection du phare, (Rouillard n'est pas sûr de lui; il affirme timidement), on est à se demander d'où en vient le nom. Nos informations récentes auprès de l'Agence et du Ministère de la Marine n'ont fourni aucun résultat appréciable.

Si nous nous reportons à l'époque où les travaux d'édification s'opéraient sur cette pointe, c'est-à-dire au moment où il fallut baptiser cette oeuvre et l'inscrire dans les guides de la navigation, le clef de l'énigme ne nous sera-t-elle pas livrée?

Le 14 novembre 1736, eut lieu le naufrage de la frégate française "la Renommée". L'accident se produisit à la rivière du Pavillon, vingt-quatre milles à l'est de la pointe sud-ouest de l'Anticosti. Ce désastre fut peut-être le plus lamentable de nos annales à cause des misères inénarrables endurées par les naufragés sur cette île déserte, pendant toute la saison d'hiver. Le fait était passablement oublié lorsque Faucher de Saint-Maurice en fit un récit palpitant, en 1877, d'après la relation du père Crespel (1). En 1878, J.-M. LeMoine reprit le récit à son compte, en langue anglaise (2). Ces deux auteurs étant charmants conteurs et fort populaires, leur narration ne tarda pas à être connue de tous. Comme le phare qu'on élevait avait pour but de prévenir de semblables catastrophes, on voulut commémorer ce tragique événement en donnant à la pointe où il est situé le nom de pointe à la Renommée; n'est-elle pas vis-à-vis la pointe sud-ouest de l'Anticosti, où les naufragés eurent tant à souffrir? Monsieur Ascah, gardien actuel du phare, est aussi d'opinion que l'appellation vient du naufrage d'un vaisseau sans qu'il puisse cependant en déterminer ni le lieu ni la date.

Sans doute il aurait été plus logique d'appliquer le nom de la frégate à la pointe sud-ouest, mais les circonstances n'étant pas les mêmes, lors de l'établissement de ce phare, en 1931, on n'y pensa pas.

(1) Faucher de Saint-Maurice. *De Tribord à Babord*, pp. 89-108.

(2) J.-M. LeMoine, *The Chronicles of the St. Lawrence*, pp. 111-122.

L'anse à Valteau

Edouard Métivier, avec quelques amis de Saint-Thomas, Théotime Mignault, Isidore et Gilbert Boulet, etc., exploita longtemps les ressources de la côte mais n'osa jamais s'exposer à l'isolement et aux rigueurs de son climat d'hiver. Il fit du cabotage à partir de 1835 environ (1). On le voit essayer de la pêche et du commerce à Mont-Louis, au cap à l'Ours (la Madeleine), à Cloridorme où il finit par vendre sa propriété à Gualbert Lavergne, de la Petite-Rivière-au-Renard. Entre 1850 et 1855, il gérait une grave à l'anse à Valteau, dans laquelle il laissait un gardien pendant la rude saison. Vers ce temps, Mathieu Tapp et Pierre Samson établirent domicile dans l'anse; ils y étaient fort bien installés lorsque arrivèrent, en 1860, Joseph Mathurin, en 1864, Hyacinthe Boulet et Jean-Baptiste Dupuis; ce dernier acheta de Mathieu Tapp; Pierre Samson vendit sa propriété, en 1862, à Théophile Proulx et descendit à la Rivière-au-Renard. La population actuelle est composée presque exclusivement de Mathurin, de Boulet et de Dupuis. Le village est proprement bâti et gracieusement situé; c'est du haut de la colline que franchit le boulevard qu'il faut contempler ce joyau champêtre.

On n'a jamais connu d'autre nom que *l'anse à Valteau* pour désigner l'endroit; on a toujours ignoré l'origine du mot. Des missionnaires, comme monsieur Fafard, lui donnaient la forme de *Valo*. L'influence ne s'est pas fait sentir encore des cartes qui en font *l'anse au Vallon*, sans doute pour suivre la direction de la Commission de Géographie du Canada (2). Selon monsieur P.-G. Roy, ce serait l'honorable Pierre Fortin surtout qui aurait suggéré le changement. Fut-il aussi avisé que honorable? Nous pensons avec monsieur Roy que ce terme "est trop recherché pour être d'origi-

(1) En octobre 1838, Louis et Ferdinand, fils d'Edouard Métivier, âgés de dix et douze ans, se noient, à Mont-Louis, avec Augustin Posé, quarante-cinq ans, Richard Posé, seize ans, Étienne Chevrette, soixante ans, tous de Saint-Thomas de Montmagny. Registre de Douglstown.

(2) 18^e Rapport, p. 22.

ne populaire” (1); nous ne l'avons jamais entendu prononcer durant nos séjours prolongés dans la péninsule. Si l'on pouvait découvrir que Vallean est un nom de famille, ajoute monsieur Roy, la question serait résolue”.

Qu'à cela ne tienne.

Un groupe de documents relatifs à Richard Denys, tirés de la collection Clairambault et édités par monsieur W. F. Ganong, nous sert à souhait (2). Nous y trouvons d'abord une pétition des habitants de Percé à Richard Denys, en 1685, pour obtenir des titres de concession jusque-là refusés par Denys de la Ronde (3). Les pétitionnaires sont Vincent Chataigner dit Lépine, Noël Boissel, Pierre Egron dit Lamothe, *Pierre Vallean*, Pierre du Lion, vivant à l'île Percée depuis huit ou neuf ans. Les titres semblent avoir été accordés à tous, mais, cinq ans plus tard, l'établissement était détruit par les Anglais. Le nom est écrit *Vallean*, dans le corps de la pétition, et *Vallot*, dans les signatures.

Le document 12 (4), qui date de 1688, d'après monsieur Ganong, est un recensement fait par Richard Denys des résidents de Percé, Ristigouche, Népissiguit et Miramichi. Nous trouvons, à Percé, Pierre Vallo, (ortographe différente), et sa femme. Pas d'enfants. Denys y affirme que Pierre Vallo fut un de ses employés pendant huit ans, que sa femme est originaire des environs de Paris, qu'elle a servi deux ans durant la défunte mère de Denys, qui l'a amenée de France. Il y a apparence que Pierre Vallean se serait marié, à Percé, devant les Récollets qui y vivaient avec Denys de la Ronde.

Qu'est devenu ce Pierre Vallean, après la ruine de Percé? Réfugié dans les bois ou ailleurs, il a dû travailler pour vivre, et il était habitué au genre de vie très spécial de la Gaspésie. De 1690 à 1699, époque de l'établissement du poste de Mont-Louis, et même jusqu'en 1760, on n'a cessé de scruter les coins les plus ignorés de la péninsule pour y choisir des endroits propices à la pêche. On se les disputait

(1) P.-G. Roy, *Les noms géographiques*, p. 28.

(2) *Collection de la Société historique du Nouveau-Brunswick*, No 7, 1907, pp. 7-54.

(3) *Idem. Document 12*, p. 32.

parfois assez vivement (1). N'arrivait-il pas, en ce temps-là comme aujourd'hui, que des pêcheurs construisaient leur petit campement dans un lieu retiré, une anse de ruisseau, qu'ils aimaient de préférence, pour y faire la saison de pêche et y vivre isolés, à la manière du bonhomme Arbour, au ruisseau qui porte son nom, et de Zéphirin Bond, au ruisseau à la Loutre devenu le ruisseau à Zéphir, à l'est de la pointe à la Renommée? Pierre Valteau aurait-il, pour un temps, occupé l'anse qui semble porter son nom? Qui pourra nous le dire? Il y a de cela deux siècles et plus.

Richard Denys périt, à l'automne de 1691, sur le vaisseau "le Saint-François-Xavier", qui allait de Miami en France. Deux ans auparavant, il avait épousé Françoise Cailleteau, à Québec. Le 13 août 1693, la veuve de Richard Denys de Fronsac fait cession à Pierre Vallot de six arpents de terre de front sur une lieue de profondeur, en sa seigneurie de Ristigouche (2). Nous ignorons si Pierre Valteau a mis cette terre en valeur ou si, comme beaucoup d'autres, il a négligé sa propriété pour mener la vie un peu nomade du pêcheur.

Quoi qu'il en soit, nous croyons que l'orthographe usuelle, *anse à Valteau*, qui s'appuie sur une tradition sans fléchissement, doit être conservée, nous rappelant la première règle de la nomenclature posée par la Commission elle-même: "A moins de bonnes et valables raisons pour qu'il en soit autrement, on doit préférer à d'autres noms celui qui est généralement en usage dans la localité" (3). A-t-on des raisons suffisantes pour en faire un mot certainement descriptif lorsqu'il y a, par ailleurs, vraisemblance que la forme communément adoptée commémore une personne?

Les principaux points dans les douze milles de hautes falaises désertes entre l'anse à Valteau et le Grand-Etang sont, de l'est à l'ouest: le ruisseau à la Loutre appelé aussi le ruisseau à Zéphir, la pointe à la Renommée appelée aussi Cannes de Roches, le ruisseau à l'Ail, le ruisseau à l'Echalotte, le ruisseau à Julien.

Fr. E.-B. Deschênes, O.P.

(La fin dans la prochaine livraison)

(1) *Edits et Ordonnances*, III, p. 218-224.

(2) *Fiefs et Seigneuries*, IV, p. 53.

(3) 18e Rapport, p. 12.

LE THEATRE SAINT-LOUIS, A QUEBEC

Dans la description qu'il fait du château Saint-Louis, en 1815, Joseph Bouchette écrit :

“Il forme une partie de la courtine qui s'étendait entre les deux bastions extérieurs et l'ancienne forteresse de St-Louis; tout auprès sont d'autres bâtiments plus petits servant à de semblables usages, un corps de garde, des écuries, et un vaste manège. La forteresse de St-Louis couvrait environ quatre acres de terrain, et formait presque un parallélogramme; du côté de l'ouest, deux forts bastions à chaque angle étaient unis par une courtine, au centre de laquelle était une porte pour les sorties; les autres faces présentaient des ouvrages d'une description à peu près semblable, mais d'une moindre dimension. Il ne reste plus que quelques vestiges de ces ouvrages..... Le nouveau corps de garde et les écuries, qui font face à la parade (le Rond-de-Chaine) ont un joli extérieur; le premier forme l'arc d'un cercle, et à une colonnade sur le devant; les écuries tiennent au manège, qui est spacieux et en tout point très propre à son usage, il sert aussi pour exercer la milice de la ville....” (1).

Le manège, bâti sous l'administration de sir James Craig, vers 1809 ou 1810, s'élevait sur la pente recouverte de pelouse qui s'étend aujourd'hui du Château Frontenac au Bureau de poste de Québec. Il était donc d'accès assez facile. Depuis près de quarante ans, les officiers de la garnison de Québec, pour occuper leurs loisirs pendant les longues soirées d'hiver, donnaient des séances dramatiques, au profit des oeuvres de charité, dans le théâtre de la rue des Jardins, et, plus tard, au Royal Circus ou Théâtre Royal, rue Saint-Stanislas. En 1844, ils obtinrent la permission de transformer le manège en théâtre. Certaines réparations, cependant, étaient nécessaires.

Le manège, construit en pierre avait une longueur de quatre-vingt pieds sur une largeur de quarante pieds. La hauteur de l'édifice était d'environ trente pieds, avec en plus un toit recouvert en cuivre. Dix fenêtres donnaient la lumière à l'intérieur mais elles étaient placées à une vingtaine

(1) *Description topographique de la province du Bas-Canada*, p. 449.

de pieds du sol. Les manèges n'avaient pas alors de fenêtres à hauteur de plancher. Comme l'édifice n'avait que deux portes, on décida d'en percer deux autres, une dans le mur et l'autre sous la scène pour faciliter l'entrée et la sortie des acteurs. On comptait qu'avec ces quatre ouvertures, les spectateurs pourraient évacuer la salle en quelques minutes. Mais on oubliait qu'un seul escalier conduisait de l'étage supérieur aux portes de sortie et que cet escalier n'avait que quelques pieds de largeur.

Les représentations au Théâtre Saint-Louis — c'est le nom qu'on donna à l'ancien manège — commencèrent en janvier 1845. Elles se continuèrent jusqu'au 12 juin 1846, soit dix-sept mois, mais se terminèrent par une catastrophe épouvantable. A dix heures du soir, ou moment où la cinquième représentation de *dioramas* donnée par M. R. Harrison, de Hamilton, province du Haut-Canada, venait de se terminer, une lampe placée sur la scène tomba sur le plancher. Le feu se communiqua aux décors et l'incendie s'étendit dans la salle en quelques instants. La panique se déclara parmi les spectateurs. Tous se précipitèrent dans l'étroit escalier et s'empilèrent les uns sur les autres. Il y eut de beaux actes de dévouement mais, tout de même, plus de quarante personnes perdirent la vie.

Récit de la catastrophe du théâtre Saint-Louis par un témoin oculaire

On the evening of the 12th of June, the theatre was crowded to the door, — at least three hundred people were present; the price of admission had been reduced to a quarter of a dollar. The audience was very respectable, heads of families, who would have hesitated to attend a theatrical exhibition took their children to witness these interesting illuminated pictures. By some persons the awful scene of the crucifixion was very properly objected to as an exhibition, with its accompanying darkness, gleams of light, &c.; yet an aged couple, named Tardif, who had charge of the court-house, were rich, and had never been in a theatre before, went to see the dioramas solely from religious motives.

At ten o'clock, the exhibition having finished, the band played the National Anthem, the audience were retiring well pleased with what they had witnessed, and a few young men at the upper part of the house were calling out as a joke for "Yankee Doodle", when a strong light was observed behind the green curtain. A camphine lamp had been upset by a boy, and the flame began to communicate with the baize. Some of the audience in the front rows sat for a short time, watching the progress of the flames, when Lieutenant Armstrong, 14th Regiment, leapt on the stage and assisted to extinguish them, but nothing could master the camphine. The leader of the band, Mr. Sauvageau, quietly collected his music and instruments, and retired under the flames telling his son to follow him. So little danger did Mr. Sauvageau apprehend, that, missing a favourite piece of music, he returned for it, and again retired in safety; but not so his son.

About two hundred and forty people had already quitted the house, by the only door left open for them, namely, that by which they had entered the box-door; and now when the thick camphine smoke began to roll round the walls, the sixty people, who still remained on the front rows, suddenly got up, without uttering a word, and made their way to the stair. They seemed awestruck, their silence was fearful.

Mr Dupuis, a French Canadian, who was present with his wife, showed great presence of mind. When he was entering the house, he had remarked the porch over the pit-door, which door was not used to admit any one; and seeing a rush towards the box-door, he thought to try another mode of escape. Where he had seen a porch he thought there must be a door; he therefore took his wife, who was greatly agitated, to a dark passage on the left, and from the pit-door, but it was locked; he felt for the key; it was on a nail near; he applied it to the lock, the door opened, and he found himself inside the closed porch; but he soon kicked out a panel, and got himself and his wife out. Lieutenant Armstrong also escaped by the same door. A boy, twelve years of age, named Shaw, who had taken his two little brothers with him to see the dioramas, also maintained his self-possession, and

when the rush to the back part of the house took place, he held the children and said: "Stop! we won't go there and be killed; we'll go out another way". And they did so in safety.

Armstrong now ran round to the box-door with some others; it was found closed; it was pushed open and all was darkness inside; he returned to the pit-door calling out "fire!" which cry was carried on by others. He again entered the theatre, the flames were among the scenery, though the stage was still clear. Armstrong then kicked down a door communicating with a passage between the pit and the box-doors, when about twenty people rushed past him and escaped. He fell in the passage from the effects of a light-coloured vapour, but retaining his presence of mind, he did not get up again, but crawled out of the pit-door on his hands and knees, and saw the light cloud passing into the body of the house; he next ran for a light to the guard-room near, and got one; when taken inside the box-door, dreadful screams and cries for help were suddenly uttered from a mass of human being struggling, writhing and interlocked on the ground and up the seep wooden stair.

The cause of their being in this situation was as follows. A number of people were clustered round the door at the head of the stair waiting to hear "Yankee Doodle" played; when the alarm of fire was given, Miss Brown, a school-mistress, dashed past those people, and fell headforemost from the top to the bottom of the stair. Her friends went down immediately to her assistance, and kept the crowd back; while doing this, a rush of burning vapour and flame caused those in the rear to crowd upon those people stooping down over Miss Brown; they pushed against the door, which opened inwards, and the whole became irretrievably mixed together.

The money-taker's table and the lamp at the door were overturned in a mad struggle.

"Quod Deus vult perdere prius dementat".

Two or three strong men at the top of the stair rolled down over the faces of the mass and were dragged out. Mr. MacDonald, the editor of the "Canadien", a stout person, was squeezed out of the mass by the pressure around him,

and escaped; the rest, men, women and children, were closely wedged together, and thought their heads and arms were mostly out, yet their lower extremities were firmly fixed.

There was no more screaming heard after the first burst; the helpless sufferers saw that vigorous efforts were made for their relief, and kept quiet. An axe was got, and an attempt made to knock down a partition which separated the stair from the ladies' cloak room below. Lieutenant Pison, of the Royal Artillery, who had been walking near the theatre when the alarm was given, after several vain efforts, dragged out a Mrs Stansfield. Lieutenant Leslie Skynner, 89th Regiment, was also on the spot, and assisted the others. Mr. Hardie, an oil and colour merchant, assisted by Mr Kimlin, the editor of the "Quebec Mercury", and others, (Messrs. Shea, MacDonald, Todd, Lepper, Back, Bennett, Stewart, Captain von Zuile, Commander of the "Ocean Queen", &c.) released, by powerful exertions, Mrs Wheatly and Mrs. Roy.

Mr. Hardie remarked among the crowd of sufferers, Lieutenant Hamilton, of the 14th regiment, who had gone to the theatre with two daughters of Assistant-Commissary-General Rea, to the elder of the two (Julia) he was about to be married in a few days; that morning she had been arranging her wedding clothes; the younger sister was lying furthest out, and Lieutenant Hamilton's arm being free, Mr. Hardie said, "Assist me to get out this young lady". Hamilton did so, and she was pulled out with difficulty. Mr. Hardie added, as he carried her out, "I'll come back and try to release the other". "For God's sake, do so", replied Hamilton; but it was to late.

Mr. Stewart Scott, an advocate, and Clerk of the Court of Appeals, and father of a large family, was in the crush with a little daughter; his brother tried, with others, in vain to free him and the child; one of Mr. Scott's arms was actually pulled out of the socket. He said, "Save the child! it is useless to try to save me". It was a most heart-rending scene; both were obliged to be abandoned. Mr. Hardie and Mr. Kimlin were both seized by sufferers, and nearly dragged among them, and were obliged to strike to release them-

selves. One in the lower tier offered all his wordly wealth for release.

A little boy had previously made a singular escape. He had been sent to the theatre with a maid. She was accompanied by a young man who was attached to her; the boy felt sleepy before the performance was over, and said, "One of these big lamps will fall down and burn us, I want to go home". The young man took him home, returned, and he and the young woman were now in the dead crush.

Comparatively few people were present to assist. The sentry outside and the policemen thought at first that all had escaped, before the flame appeared at the doors and windows, but all this time they were raging round the interior. The wooden lining of the walls (the building had once been used as a racket court) quickly caught fire, also the sloping floors and benches. Black and stifling smoke from the camphine rolled down the fatal stair, and hid the victims for a moment, and drove away those courageously assisting outside; then it would roll back, and disclose the agonised countenances of those doomed to destruction. Once a stream of flame ran down from the top to the bottom of the stair, every head seemed on fire, and they were painfully and helplessly moved about, the swollen tongues preventing utterance. It was an appalling sight! Again, another cloud of smoke, the roof fell in, and forty-five human beings, lately in health, ceased to exist.

The Reverend Mr O'Reilly, a Roman Catholic Priest, in the conscientious discharge of his sacred office, stood in the doorway, and prayed over them to the last. To the last they were sensible. How fearful must have been their agonies!

Living at the time in St. Louis Street, I was soon at the scene of the dreadful calamity, though I was not aware at first that any one had been left in the theatre (1). I saw the horses and carriages saved from the livery stables, which

(1) I was providentially prevented being present at the theatre that night; I had intended to go, and take a small party, and had got the hand — bill of the vening, but a young lady who dined with us declining to go, owing to recent family affliction, we thus all escaped.

the fire was approaching. The bells began tolling, and the bugles blew loudly "the assembly", I worked at first with the 89th regiment, (which was quartered in town in the Jesuit's barracks) to get water for the military engines. Colonel Walker, R.A., the Commander of the Garrison, was on the spot. Colonel Thorpe, Commanding the 89th, was actively directing the energies of his men, and was ably seconded by his Adjutant, Lieutenant Knipe, and by the other officers.

At first there was a great delay in getting water. The fire companies brough up their engines, but they were useless for some time; at last the neighbouring wells were tapped, and water carts brought up a supply from the river. A good deal of struggling now took place between the military and the civilians, in their eagerness to get water, each party for their own engines. No blows were struck, there was only an excess of zeal. Mr. O'Kill Stewart, the Mayor, was present, and busily engaged, as were Mr. McCord, and Mr. Russell with the Police Force, and Mr. Wells, the Inspector of the Fire Department.

I met Lieutenant Armstrong in the crowd, after his escape; he told me of those bruning inside. I ran round to the south gable, where ladders were being planted. Some British sailors had, with an axe, knocked out a hole in the wall near the box-door, but the opening was made too late to be of use; but those who made it were deserving of every praise. I saw Mr. Alexander Bell, a merchant, and Mr. Jessop, Collector of Customs, carrying a young lady (Miss Rea) down a ladder. I ascended another, and carried down a respectable-looking woman, who was scorched, yet who, in the midst of her agitation, cried out for her bonnet! I saw a poor man near the door, who had been rescued, crying in despair for a young woman with whom he had gone to the theatre, and who was nowhere to be seen. The building was white and red with flames inside. The charred victims of the fire were in a heap inside, and the smell of roasted flesh was sickening.

A strong detachment of the 14th regiment came from the Citadel with the engines, hooks, and ladders. Major Wat-

son, commanding the regiment, was present, with most of the other officers. The men, in conjunction with the Royal Artillery and 29th regiment, formed streets to pass supplies of water, and by means of their united efforts with the hooks and ladders, they dragged the roof off the stables, and saved the guard house. Among those who worked vigorously Captain Ingall, the Deputy-Assistant-Quartermaster-General. Nothing could exceed the devotion and energy of the soldiers; they fearlessly exposed themselves to danger from falling timber, and their clothes to injury; and it is the opinion of those who lost relatives on this occasion, that if ten soldiers had been present to assist those who so courageously tried to save the sufferers, all might have been got out.

The wing of the chateau began to smoke. I was interested about it, to preserve it, as a relic of the palmy days of Quebec. On the outer wall is a cross of St. John of Jerusalem, cut in stone, and with the date 1647. I got an axe and hewed down part of a wooden spout at an angle, to prevent the fire from running up to the roof. I was immediately surrounded by three of the corporation, who thought there was no danger; but danger there was, for a ladder on the roof quickly caught fire from the sparks brought by the fire-wind which began to rise, though before this the night was fortunately calm, and the moon shining brightly on the scene.

I ran upstairs, with an active corporal (Garlin 14th); we found that the fire was not inside. A bold fireman, Thomas Andrews, climbing on the roof, cut away the burning ladder, and hurled it over the eaves. Water thrown on the windows prevented further danger.

The appearance of the fire and of the surrounding objects was now awfully grand. Under the black canopy of smoke, the flames rose high in the air, illuminating the tin-covered roofs and spires of the churches and buildings around, and showing the large body of military at work, the helmeted firemen and their bright painted engines, and a great multitude of anxious spectators in the Place d'Armes. Among them were those who ran about, and who cried distractedly for their lost relatives or friends — for those who were never again to cheer the domestic hearth.

The progress of the fire was most rapid, yet it was at last got under when there was nothing left to burn. The gongs of the engines signalled for more water ever and anon; and about two in the morning, one by one they left off working, each company, unnecessarily, giving three cheers: silence was best after such a scene of distress.

The energetic magistrate, Mr. R. Symes, had directed that the bodies should not be touched till daylight. I went to bed for a few hours, and rose early to search for my brother officer. The blackened remains of the sufferers were brought out, and laid on the grass of a small terrace at the south gable of the theatre. Forty-three at first were found in a heap, ten feet long, four broad and four in height; two others were afterwards found, but mere trunks.

Generally the head, the arms, and upper part of the body were consumed by the fire; the lower limbs being tolerably entire. The legs were twisted and distorted in every possible manner; some drawn up to the chest, others stretched out, the feet and legs in one line. In some the clothes were almost all burned off, in others the gowns and trowsers were entire. By the dresses and shoes and boots the corpses were identified. One body, that of a man, was covered with long brown hair, trunk and limbs.

It was two hours before I could find poor Hamilton. At last, with the assistance of Hospital Sergeant Radford, Corporal Rundall, and some of the men of the regiment, we recognized the remains and had them carefully removed; a lady's black silk scarf was under his left arm; his watch had stopped at twelve minutes to eleven. It was most distressing to witness those who came in search of relatives — their intense grief blinded them as they spread a sheet over the miserable remains of mortality, and removed them to their residences, for the coroner's inquest.

Besides those already named, there perished M. H. Carwell, a merchant, and two of his children; Mr. Sims, a druggist, with his eldest daughter and a son; the wife and daughter of the Editor of the "Canadien"; Mr. Hoogs, book-maker, Montreal Bank, and two sons; Mr. T. Harrison, bro-

ther of the owner of the Diorama: Mrs. Molt and two sons; Mrs. Atkins and her son; Mrs. Gibb and daughter: Mr. Marcoux, a bailiff; Mr. Devlin, a watch-maker; Mr. Wheatlev, a stationer; &c. The aged pair Tardif, formerly mentioned, were found among the rest, arm in arm.

On the Sunday following the fire, the tolling of the bells was heard from an early hour, and funeral processions traversed the streets all day. Fifteen coffins were laid out at one time in the Roman Catholic Cathedral, and an air of melancholy reigned over the city. For a considerable time after the late distressing event people could talk and think of nothing else. Lieutenant Hamilton and Miss Julia Rea were buried in one grave. "wedded in death" (1).

Les victimes de la catastrophe

Nous connaissons parmi les victimes:

Flavien Sauvageau, âgé de 15 ans, fils du professeur de musique Michel-Charles Sauvageau.

Alexander Stewart Scott, âgé de 41 ans, greffier de la Cour d'Appel, et sa fille Jane Scott, âgée de 15 ans.

Thomas Hamilton, lieutenant au 14^e Régiment.

John James Sims, âgé de 53 ans, apothicaire, son fils Kenneth Walker Sims, âgé de 15 ans, et sa fille Rebecca Porter Sims, âgée de 23 ans.

Jean-Baptiste Vézina, âgé de 31 ans, marchand.

Henriette-Angélique Glackmeyer, âgée de 47 ans, épouse de Frédéric-Théodore Molt, organiste de la cathédrale, et ses deux fils, Frédéric-Félix Molt, âgé de 20 ans, et Adolphe-Alphonse Molt, âgé de 12 ans.

Marie-Louise Lavallée, âgée de 40 ans, épouse de Ronald McDonald, rédacteur du *Canadien*, et sa fille, Mme Rigobert Angers, âgée de 22 ans.

Mary O'Brien, âgée de 26 ans, épouse de John Lilly, tailleur.

James O'Leary, âgé de 21 ans, plâtrier, et sa soeur, Mary O'Leary, âgée de 18 ans.

(1) *Utopia or Seven Years explorations in British America*, vol. II, by Sir James Alexander, page 284-301.

Ellen Murphy, âgée de 20 ans.

Louise Ann Taaf, âgée de 23 ans, servante chez James Denholm.

Louise-Emily Poncy, âgée de 40 ans, fille de feu François Poncy, et de Perpétue Miville-Déchêne.

Ann Maria Brown, âgée de 21 ans, maîtresse d'école, fille de Edward Brown et de Mary Kenny.

Isaac Devlin, âgé de 21 ans, horloger, fils de Michaël Devlin.

Patrick McHugh, âgé de 32 ans, instituteur, époux de Frances Purcell.

Joseph Tardif, âgé de 62 ans, gardien du Palais de Justice, et sa femme Olivette Fiset, âgée de 49 ans.

Edward Ogden Hoogs, âgé de 30 ans, commis à la banque de Montréal, et ses fils, John Arthur Hoogs, âgé de 8 ans, et Edward Hoogs, âgé de 6 ans.

Thomas C. Harrison, âgé de 21 ans, de Hamilton Ontario, frère du propriétaire du diorama.

Elizabeth Lindsay, âgée de 53 ans, femme de Thomas Atkins, et son fils Richard Atkins, âgé de 27 ans.

John Wheatley, âgé de 32 ans, libraire.

Colin Ross, âgé de 26 ans, et sa femme, Agnes Black, âgée de 18 ans.

John Smith Kane, fils de John Kane.

Julia Ray, âgée de 16 ans, fille de l'assistant commissaire-général Ray.

John Berry, employé de la Compagnie Price.

Sarah Darrah, femme de John Colville, charretier.

Horatio Carwell, marchand, son fils Horatio Carwell et sa fille Ann Frinder Carwell.

Mme veuve John Gibb, née Pauline Gauthier, son fils Arthur Lane Gibb et sa fille Jane Lawson Gibb.

Joseph Marcoux, âgé de 39 ans, huissier, époux de Félicité Bélanger.

Les représentations au théâtre Saint-Louis

Pendant les dix-sept mois et quelques jours d'existence

du Théâtre Saint-Louis, on y avait donné une cinquantaine de représentations. Nous avons pu retracer les suivantes :

15 et 16 janvier 1845 — La comédie musicale burlesque *The Sentinel* et la petite comédie *You cant marry your grandmother*. Représentation donnée par les amateurs de la garnison.

23 janvier 1845 — La comédie *The naval engagement* et la farce *The unfinished gentleman*. Représentation donnée par les sous-officiers de la garnison. Le *Mercury* du surlendemain se plaignait que le défaut d'organisation avait permis à bon nombre d'individus qui avaient des billets d'admission pour le *pit* de se placer confortablement dans les loges (boxes) au grand ennui des gentlemen qui les avaient louées.

28 janvier 1845 — La comédie burlesque *The wandering minstrel*, l'interlude *The Lover by Proxy* et l'opéra comique *Bombastes furioso*. Les acteurs de *The wandering minstrel* étaient M. Hornby, des Royal Engineers, M. Froser, du 60e Rifles, M. Forster, du 43e Light Infantry, le Dr Kimlin, Mme Latham, Mlles Roe et Hicks. *The lover by Proxy* avait comme interprètes, M. Hornby, M. Pipon, des Royal Engineers, MM. Fraser et MacKenzie, du 60e Rifles, M. Darling, Mme Everard, Mlle Roe et Mme Latham. Dans le *Quebec Mercury* du 1er février 1845, "The oldest amateur in Quebec" fait de grands éloges de la représentation du 28 janvier. Il s'extasie surtout sur le rideau de scène exécuté par un artiste de Québec, M. Todd.

25 février 1845 — Le drame en deux actes *The Brigand* et la farce en un acte *The affair of honor*.

6 mars 1845 — La comédie *The Rivals* par R. B. Sheridan, et la comédie *State Secrets* ou *The taylor of Tamworth* par Thomas Egerton Wilks. On donne aussi les tableaux vivants *Napoléon à Waterloo*, *Napoléon à Sainte-Hélène*, *Napoléon dans la tombe*.

11 mars 1845 — La farce *The Thumping Legacy*, la farce *Two eyes between two*, et la bagatelle *Polkamania*.

26 mars 1845 — Le drame *Zarah* et la farce *The boarding school*.

3 avril 1845 — Le drame *Zarah* et la farce *You cant marry your grandmother*.

15 avril 1845 — Le drame *The Brigand* de J.-R. Planche et la farce en deux actes *The haunted Inn*.

21 avril 1845 — Le melodrame *Tekeli* ou *The Siege of Montgatz* et la farce *The man about town* ou *Cheap lodging*. Cette représentation était donnée par l'Association City Amateurs Theatricals. Dans l'intermède, il y eut trio de violons, Flavien Sauvageau, âgé de onze ans, fils du professeur Michel-Charles Sauvageau, jouait la partie du premier violon. Il était loin de se douter, le pauvre petit, qu'il perdrait la vie dans ce même théâtre un an plus tard.

2 mai 1845 — Le drame *The Blind Boy*, l'intermède *The Queer Subject* et la farce *X Y Z*.

2, 3 et 4 juin 1845 — Séances de *planetarium* et de *diorama* données par MM. Henry et Keevil, de Londres. La moitié des recettes remise à M. R.-E. Caron, maire de Québec, pour le profit des victimes de la conflagration du

11 août 1845 — Concert vocal donné par Mme Seguin, MM. Fraser et Seguin, des théâtres Drury Lane et Covent Garden, de Londres.

Semaine du 17 septembre 1845 — Séances de *dioramas* données par M. Winter : cathédrale de Milan, le Crucifiement, le Saint Sépulcre, le festin de Balthazar, etc., etc.

Semaine du 29 septembre 1845 — Séances de *dioramas* données par M. Winter : destruction de Babylone, funérailles de Napoléon, la cathédrale de Milan, le festin de Balthazar, etc., etc.

7 octobre 1845 — Concert vocal et instrumental donné par M. Wall, harpiste aveugle irlandais, avec le concours de la fanfare du 89e Régiment, sous la direction de M. Zeigler. Mlle Hill, organiste de l'église Saint-Patrice, accompagne M. Wall au piano.

24 octobre 1845 — Second et dernier concert de M. Wall à Québec. Il est encore accompagné au piano par Mlle Hill.

11 décembre 1845 — Le melodrame *Luke the Laborer* et la farce *The lying valet*. Les acteurs sont les amateurs du 14e Régiment.

20 janvier 1846 — Le drame burlesque *State Secrets* ou

The tailor of Tamworth par T. Egerton Wilkes, l'intermède *The Original* par W. M. Morton et la farce *The valet de Sham*.

10 février 1846 — *The Master's Rival*, par R. B. Peake et la farce *The Irish Lion*, par J. B. Buckstone.

19 février 1846 — *The loan of a lover* par J.-R. Planche, l'intermède *My neighbor's wife* et la farce *The Bengal Tiger* par Charles Dance.

21 février 1846 — Le *Proscrit* de Frédéric Soulié, la comédie *L'Héritière* de Scribe, et la comédie *Le secrétaire et la cuisinière* du même auteur. Représentation donnée par des amateurs canadiens-français.

14 avril 1846 — La comédie *Of age to morrow* et la farce *Tom Noddy's Secret*.

12 mai 1846 — Le drame en vers *Hernani* de Victor Hugo et la comédie *La demoiselle à marier* de Scribe. Représentation donnée par des amateurs canadiens-français.

20 mai 1846 — Le mélodrame en trois actes *St. Patrick's Eve* et la farce en un acte *Frank Fox Phipps*.

25 mai 1846 — *La demoiselle à marier* de Scribe, le *Devin du village*, opéra en un acte, de J.-J. Rousseau, et la comédie en un acte de Scribe *Les deux précepteurs* ou *Asinum fricat*. Représentation donnée par des amateurs canadiens-français au profit des incendiés du Saguenay.

8, 9, 10, 11 et 12 juin 1846 — Séances de *dioramas* données par M.-R. Harrison: la cathédrale d'Orléans, la cité de Jérusalem, le Crucifiement, le départ des Juifs, le couronnement de Charles X, roi de France, dans la cathédrale de Reims, etc., etc.

Le dernier programme du Théâtre Saint-Louis

On aimera sans doute à lire l'annonce ou le programme de la dernière représentation donnée au Théâtre Saint-Louis, dans la fatale soirée du 12 juin 1846. Nous le trouvons dans le *Quebec Mercury* du 4 juin 1846:

"Grand Exhibition of Illuminated Dioramas at the Theatre Royal St. Lewis.

"Mr. M. R. Harrison, artist, begs most respectfully to

inform the Ladies and Gentlemen of Quebec and vicinity, that he will exhibit his illuminated Chemical Dioramas (in the style of Daguerre) on Monday evening, 8th June, and continue during the week.

"M. Harrison, as a native artist, confidently anticipates the patronage of those who would foster and encourage the Five Arts in Canada. He has devoted much time, and an immense outlay, to the study and perfecting of this beautiful style of Painting.

"For the First Exhibition:

"Orleans Cathedral.

"The City of Jerusalem and the Crucifixion.

"The Departure of the Israelites.

"Enthronization of Charles X, King of France, in the Cathedral of Rheims.

"Each Painting covers a surface of canvas nearly 200 square feet, representing two distinct pictures, which, from the peculiar style of execution, and the varied nature and combination of the illuminating powers employed, produce changes the most astonishing, and at the same time the most natural in the power of Art to effect.

"Tickets, 2 s. 6 d.; children, half-prices. To be had at the book-store of Messrs Thos Cary & Co., and at the door of the Theatre.

"Doors open at half-past seven. Performance to commence at eight o'clock precisely.

"Quebec, 4th June, 1846".

P.-G. R.

QUESTION

Je vois dans un vieux journal qu'on se servait beaucoup autrefois de l'Esprit d'Epinette pour fin médicinale. Connaissez-vous cette préparation? Qui en fut l'inventeur?

Dr O.

LOUIS-JOSEPH MOLL

Louis-Joseph Moll descendait d'une famille allemande établie à Montréal depuis 1770. Il naquit à Montréal, en 1816. Il était le fils de Jean-Marie Moll et de Marie-Catherine Fincele. Il étudia au collège de Montréal. Afin d'étudier avec fruit les institutions et les moeurs de nos voisins, L.-J. Moll alla étudier la médecine à l'Université de Pensylvanie, E. U. A., où il fut gradué. A son retour il se fixa à Berthier (en haut). C'est là qu'il épousa une demoiselle Douaire-Bondy.

Très instruit dans la connaissance de Souart, le docteur Moll a préféré la vie modeste de médecin de campagne au poste honorable et lucratif de professeur à l'Université McGill, qui lui fut offert. Son esprit et sa bonne humeur, ont également beaucoup contribué à son crédit dans Berthier. Il fut commissaire des petites causes. Juge de Paix. Le 10 janvier 1866, il fut élu échevin de Berthierville.

Le docteur Moll se présenta comme conservateur dans le comté de Berthier, à l'Assemblée Législative de Québec, en 1867. Il fut élu le 10 septembre 1867 contre son adversaire Edouard-Octavien Cuthbert, par 23 voix de majorité. Il demeura député jusqu'au 27 mai 1871. Aux élections générales de 1871, il fut battu par Louis Sylvestre, libéral, par 76 voix.

La réputation, l'influence dont le docteur Moll jouissait dans le comté de Berthier, tenait à la fois de son habileté professionnelle et de ses qualités d'orateur. Fort au courant des affaires politiques, il possédait surtout le rare talent d'élucider les questions complexes, et de les faire comprendre en les plaçant à la portée des divers auditoires devant lesquels il parlait.

Voix étendue, geste facile et large, belle prestance, lorsqu'il discourait sur une tribune, en face d'une foule, on ne pouvait se défendre d'admirer son aisance, sa facilité d'élocution, l'éclat et l'originalité de ces métaphores qui soulèvent l'enthousiasme et en font un adversaire redoutable. C'était un tribun populaire dans toute la force du mot; il en avait l'énergie passionnée, la puissance de moyens et l'ascendant irrésistible.

En chambre, il a prononcé quelques discours remarquables et fort écoutés; en autres, à la deuxième session, celui en réponse à l'adresse au discours du Trône (1).

Le docteur Moll est décédé à Berthier, le 5 juillet 1872.

Elmire, sa fille épousa, en 1882, Eugène Lafontaine, mort juge, à Montréal, le 21 avril 1935. Son épouse était décédée en 1919.

Le docteur Moll devait avoir une soeur, car en 1819, naît à Montréal, Julie fille de Jean-Marie Moll et de Eugénie Moses (2).

L'abbé Joseph Moll était également son parent. Il naquit à Montréal, le 28 février 1794, de Michel Moll et de Marie Vernier. Il est décédé le 21 mars 1857 et fut inhumé à Berthier (en haut).

RICHARD LESSARD

LETTRE DE M. FOUGERE, DIRECTEUR DU *MONITEUR UNIVERSEL*, A M. BOSSANGE, A PROPOS DU MONUMENT MONTCALM AUX
URSULINES DE QUEBEC

Paris, le 21 mars 1859

Cher Monsieur Bossange,

J'ai soumis à nos messieurs la demande d'un article, reproduisant succinctement celui du *Courrier du Canada*, relatif au monument de Montcalm. Ces messieurs prétendent, à tort ou à raison, qu'il y a dans cette reproduction une question politique, dont ils ne veulent pas prendre la responsabilité, que si le ministre des affaires étrangères leur envoyait sous forme de correspondance étrangère une note sur ce sujet, ils ne demanderaient pas mieux que de l'insérer, mais, que prendre l'initiative en pareille matière, serait dépasser leur pouvoir & qu'ils ne veulent pas la prendre.

(1) Cf. Manuel électoral — Portraits et dossiers parlementaires du Premier parlement de Québec, par A. Achintre.

(2) Notes de E.-Z. Massicotte, archiviste du Palais de justice, de Montréal.

Voici, cher Monsieur, tout ce que j'ai pu obtenir pour votre correspondant c'est loin de ce que vous m'aviez demandé; mais soyez convaincu que j'ai fait ce que je pouvais.

Agrérez l'expression de mon dévouement bien sincères.

A. Pougère (1)

QU'EST-CE, DONC QUE LA PATRIE ?

Qu'est-ce donc que la patrie en réalité? N'est-ce qu'un assemblage d'intérêts? N'est-ce qu'un système politique? Est-elle même simplement le bout de terre que nous foulons sous nos pieds, et peut-on l'emporter à la semelle de ses souliers? *Ubi bene, ibi patria*, écrivait un païen: c'est une maxime d'égoïste et de sybarite contre laquelle nous devons protester.

La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée, a dit un poète français. C'est déjà mieux, et l'on sent, dans ces deux mots, toute la différence des deux civilisations. Mais ce n'est pas encore assez. Oui, la patrie est autre chose et plus que cela. La patrie, c'est dans l'ordre terrestre, ce qu'est dans l'ordre spirituel la communion des saints. C'est la grande chaîne qui unit les pères et les fils dans une même foi, dans une même tradition, dans les mêmes souvenirs et les mêmes espérances, dans les mêmes amours et les mêmes haines. C'est, en un mot, le glorieux patrimoine des ancêtres (*patria* ne veut pas dire autre chose que ce qui vient des pères), et c'est dans ce sens que l'on peut légitimement s'écrier, avec je ne sais plus quel partisan de la métempsycose: "Nous sommes non seulement les fils et les héritiers des générations disparues, mais nous sommes réellement et matériellement ces générations elles-mêmes." Les Chinois ont une religion basée sur le culte des ancêtres: notre patriotisme doit avoir le même fondement; car c'est le passé de la France qui a fait son admirable force de cohésion, c'est lui qui garantit sa solidité dans le présent, c'est lui qui, en dépit de tous les déchirements et de toutes les invasions, assure sa durée dans l'avenir. La patrie, c'est la poussière de nos aïeux... et c'est le berceau de nos enfants (*Lecoy de la Marche, La guerre aux erreurs historiques*).

(1) Archives de la province de Québec.

“LA CANADIENNE” DE VICTOR HUGO

Un correspondant demande (*B. R. H.*, XLII, 2, p. 105) dans laquelle des oeuvres de Victor Hugo figure cette élégie.

Il apprendra toute l'histoire de la pièce et en connaîtra tout le caractère en consultant la thèse de doctorat ès lettres publiée par l'abbé Pierre Dubois, aujourd'hui professeur à l'École Saint-Stanislas de Nantes: *Victor Hugo. Les idées religieuses de 1802 à 1825* (in-8, Champion, Paris, 1913, 402 pp.). Une *Bio-bibliographie* copieuse sert de complément à cette thèse fondamentale.

Envoyée aux Jeux Floraux de Toulouse en 1819, la pièce fut imprimée d'abord dans le *Lycée français*, t. I, fasc. 8, pp. 337-339, 18 septembre 1819; puis, dans les *Annales Romantiques* de 1825. Avec une épigraphe religieuse (*Stabat Mater dolorosa*), empruntée d'ailleurs au manuscrit lui-même, elle fut réimprimée dans le *Victor Hugo raconté*, t. I, pp. 251-253, moyennant deux légères variantes. Cf. édition de l'Imprimerie nationale, pp. 451-452, *Odes et Ballades*.

Comme certaines autres pièces de Millevoye, de Delille, de Saint-Victor, de Soumet, *La Canadienne* s'inspire de l'épilogue mis à *Atala* par Chateaubriand (*Oeuvres complètes*, édit. Pourrat, 1836, t. 18, pp. 88-98). Seulement, d'un tableau qui était, chez ses imitateurs comme chez le maître, une oeuvre d'apologétique, Victor Hugo se contente de faire une oeuvre poétique, en supprimant toute allusion aux croyances religieuses des Indiens. Ça et là, percent à peine quelques sentiments politiques.

Ajoutons que *Han d'Islande*, “dès la première page, exprime en prose ce que le poète a chanté en vers dans *La Canadienne*.”

CHANOINE ÉMILE CHARTIER

QUESTION

En 1819, Frs Lemaître était imprimeur à Québec. Son atelier était au no 11 de la Côte de la Montagne. C'est lui qui imprimait le *Star and Commercial Advertiser* pour Daniel Wilkie. Que devint ce Frs Lemaître? Est-il mort à Québec ?

M. N. O.